



HAL
open science

Des représentations du changement climatique aux logiques d'action qui les influencent : enquête auprès des décideurs de l'agglomération paloise

Lénaïg Salliou

► **To cite this version:**

Lénaïg Salliou. Des représentations du changement climatique aux logiques d'action qui les influencent : enquête auprès des décideurs de l'agglomération paloise. Sciences de l'Homme et Société. 2017. dumas-01742014

HAL Id: dumas-01742014

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01742014>

Submitted on 23 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

MÉMOIRE DE MASTER 1
Université de Pau et des Pays de l'Adour
Département de Géographie-Aménagement
Laboratoire Passages – UMR 5319 – CNRS/UPPA

Lénaïg SALLIOU

Sous la direction de Xavier ARNAULD DE SARTRE

**DES REPRÉSENTATIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
AUX LOGIQUES D'ACTION QUI LES INFLUENCENT :
ENQUÊTE AUPRÈS DES DÉCIDEURS DE
L'AGGLOMÉRATION PALOISE**

Année universitaire 2016-2017

Master 1

Mention Géographie – Aménagement – Environnement – Développement (GAED)
Parcours « Développement durable, Aménagement, Société, Territoire » (DAST)



MÉMOIRE DE MASTER 1
Université de Pau et des Pays de l'Adour
Département de Géographie-Aménagement
Laboratoire Passages – UMR 5319 – CNRS/UPPA

Lénaïg SALLIOU

Sous la direction de Xavier ARNAULD DE SARTRE

DES REPRÉSENTATIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
AUX LOGIQUES D'ACTION QUI LES INFLUENCENT :
ENQUÊTE AUPRÈS DES DÉCIDEURS DE
L'AGGLOMÉRATION PALOISE

Année universitaire 2016-2017

Master 1

Mention Géographie – Aménagement – Environnement – Développement (GAED)
Parcours « Développement durable, Aménagement, Société, Territoire » (DAST)



Stage de 3 mois (du 03/04/2017 au 30/06/2017)

Structure d'accueil du stage et nom du service :
Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées
Direction Développement Durable et Déchets

Adresse :
39 Avenue Larribau
64000 Pau

Maître du stage : Aurélie Delbigot, chargée de mission
développement durable



DES REPRÉSENTATIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AUX LOGIQUES D'ACTION QUI LES INFLUENCENT :
ENQUÊTE AUPRÈS DES DÉCIDEURS DE L'AGGLOMÉRATION PALOISE
Lénaïg SALLIOU

REMERCIEMENTS

Au sein de l'université, je tiens tout d'abord à remercier Xavier Arnaud De Sartre, qui a accepté d'être mon directeur de mémoire. Merci pour vos précieux conseils et au-delà, pour vos cours de Master 1 qui n'ont pas cessé de faire grandir mon intérêt pour la question du changement climatique. Merci également à Gaëlle Deletraz de m'avoir accordé du temps pour m'aider sur les techniques d'analyse des entretiens.

Je remercie ensuite grandement Aurelie Delbigot et Patrick Chauvin de la Direction Développement durable et Déchets, de m'avoir donné la chance de faire un stage très enrichissant dans leur service. Je remercie également toute l'équipe de la D3D pour leur formidable accueil.

Enfin, je remercie tous ceux qui ont accepté de participer à cette enquête sur les représentations du changement climatique : sans vous, ce travail n'aurait pas pu être réalisé.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

CCNUCC : Convention-Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques

GES : Gaz à effets de serre

ONU : Organisation des Nations Unies

CDAPBP : Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

LTECV : Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

COP (21) : Conférence des Parties

RT (2012) : Réglementation Thermique

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	6
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	7
SOMMAIRE.....	8
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : CADRE ET MÉTHODOLOGIE DE L’ENQUÊTE DES REPRÉSENTATIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	20
PARTIE 2 : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, DES LIEUX COMMUNS AUX PARADOXES QU’IL IMPLIQUE....	29
PARTIE 3 : QUATRE LOGIQUES D’ACTION PORTEUSES DE DIFFÉRENTES VISIONS DU MONDE.....	41
CONCLUSION.....	84
BIBLIOGRAPHIE.....	85
SITOGRAFIE.....	87
ANNEXES.....	88
TABLE DES MATIÈRES.....	90
DÉCLARATION ANTI-PLAGIAT.....	92
ABSTRACT.....	93
KEYWORDS.....	93
RESUMÉ.....	94
MOTS-CLÉS.....	94

INTRODUCTION

Le changement climatique peut être défini de plusieurs manières, selon le cadre de définition dans lequel il est présenté. Cependant, il s'agit premièrement d'un phénomène scientifiquement prouvé. Il convient donc de s'intéresser en premier lieu à la définition scientifique du problème climatique. Cette première définition est donnée par le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat). Celui-ci se présente comme étant « [...] *le principal organe international chargé d'évaluer le changement climatique* »¹. Créé en 1988, il incarne la « *Voix de la communauté scientifique internationale [...]* »² et son rôle est d'évaluer de manière neutre et objective « *l'information scientifique, technique et socio-économique disponible en rapport avec la question du changement du climat* »³ afin de produire des rapports pour les milieux décisionnels. Il s'agit donc d'une instance servant de passerelle entre la communauté scientifique et les instances politiques.

Le GIEC qualifie de changements climatiques toute « [...] *variation statistiquement significative de l'état moyen du climat ou de sa variabilité persistant pendant de longues périodes (généralement, pendant des décennies ou plus)* »⁴. Cette définition se poursuit ainsi : « *Les changements climatiques peuvent être dus à des processus internes naturels ou à des forçages externes, ou à des changements anthropiques persistants de la composition de l'atmosphère ou de l'affectation des terres* ». Cette première définition englobe dans l'expression de changements climatiques, au pluriel, toutes variations du climat indépendamment des causes de ces variations, qui peuvent trouver leur origine dans les activités de l'homme, mais aussi être le résultat d'un processus naturel. Toutefois, la Convention-Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), adoptée à Rio en 1992, permet d'affiner la définition du changement climatique en distinguant les changements climatiques anthropiques des variations naturelles du climat. Les changements climatiques sont alors des « *Changements de climat qui*

¹ Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) : http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml

² JOUZEL Jean, MASSON-DELMOTTE Valérie, « Le changement climatique et ses impacts : l'état des connaissances scientifiques », *Crime climatique Stop ! L'appel de la société civile*, Paris, Seuil, 2015, p.55

³ IPCC : http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml

⁴ Glossary of Terms used in the IPCC Third Assessment Report : <https://www.ipcc.ch/pdf/glossary/tar-ipcc-terms-fr.pdf>, p.176

*sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables ».*⁵

Cette distinction entre changement climatique d'origine anthropique et variabilité naturelle du climat est importante car elle met en avant le fait que le climat change naturellement mais que cette variabilité naturelle ne saurait à elle seule justifier le changement climatique actuel dont l'ampleur est bien plus grande et accélérée que s'il s'agissait en effet d'une variabilité climatique naturelle. Distinguer ces deux types de changements permet donc de mettre en avant que le changement auquel nos sociétés doivent faire face actuellement est bien la conséquence des activités de l'homme sur la planète. Dans cette étude, il s'agira donc d'aborder le changement climatique, au singulier, afin d'évoquer le changement climatique d'origine anthropique.

Un état des lieux du changement climatique dressé par l'expertise scientifique

En 2014, le GIEC a publié un cinquième rapport sur le changement climatique. Ce rapport souligne différents aspects essentiels à prendre en compte lorsque l'on aborde ce phénomène. Le changement climatique que nous connaissons actuellement se caractérise tout d'abord par son caractère inédit : « [...] *le réchauffement climatique observé depuis le milieu du XXe siècle est sans équivoque, et sans précédent depuis des décennies, voire des millénaires [...] »*⁶. Deuxièmement, le GIEC établit qu'il est « [...] *extrêmement probable que l'influence de l'homme en est la cause principale [...] »*.⁷

Ainsi, au fil des rapports du GIEC, l'enjeu a été de montrer qu'il y avait incontestablement une augmentation des températures et que celle-ci était bien liée à l'activité de l'homme, et non pas aux activités naturelles (du moins elles sont loin d'en être la cause principale). En effet, les émissions de gaz à effets de serre (GES) expliquent l'essentiel du réchauffement global d'environ 0,6 à 0,7°C observé au cours des 50 dernières années et ces émissions sont notamment liées à un

⁵ IPCC Glossary : <https://www.ipcc.ch/pdf/glossary/ipcc-glossary.pdf>, p.4

⁶ JOUZEL Jean, MASSON-DELMOTTE Valérie, « Le changement climatique et ses impacts : l'état des connaissances scientifiques », *Crime climatique Stop ! L'appel de la société civile*, Paris, Seuil, 2015, p.53-54

⁷ Ibid, p.54

certain type d'activités humaines qui se sont fortement développées depuis le début de l'ère industrielle. Aujourd'hui, il est donc scientifiquement prouvé que « *Le modèle de développement, basé notamment sur les énergies fossiles, est donc bien la cause principale du réchauffement observé depuis le milieu du XXe siècle* ». ⁸

Le changement climatique est causé par une anomalie de température à l'échelle du globe. Ainsi, entre 1880 et 2012, la température du globe a déjà augmenté de 0,85°C, « [...] et chacune des trois dernières décennies a été plus chaude que toutes les décennies précédentes depuis 1850 » ⁹. Cela n'est pas prêt de s'arrêter. En effet, les scientifiques insistent sur le fait que « *Si rien n'est fait pour réduire l'effet de serre lié aux activités humaines, nous irons à la fin de ce siècle vers un réchauffement moyen supérieur à 4°C par rapport à l'ère préindustrielle, qui se poursuivrait jusque +8 à +12°C en 2300* ». ¹⁰

Le changement climatique se traduit par une anomalie de température, dans le sens d'une diminution comme d'une augmentation. Il ne s'agit donc pas seulement d'un réchauffement climatique, malgré cette expression souvent utilisée. Cette anomalie de température se distingue du simple aléa météorologique. En effet, si le changement climatique peut impacter des phénomènes météorologiques de long terme, il ne faut pas confondre le changement de météo avec le changement climatique. Les aléas météorologiques ne sont au mieux que des symptômes de ce changement climatique. Ainsi, le GIEC alerte sur « *Des changements concernant de nombreux phénomènes météorologiques extrêmes - diminution des journées et nuits froides, augmentation des journées et nuits chaudes, augmentation de la fréquence des vagues de chaleur, augmentation de la fréquence ou de l'intensité des épisodes de fortes précipitations [...]* » ¹¹ qui ont été observés depuis environ 1950. De manière concrète, il se traduit par des impacts de type spectaculaire, tels que les inondations, les tempêtes et autres catastrophes naturelles. Si ce type d'impacts préexistait au changement climatique, leur intensité et leur fréquence deviennent bien plus importantes. De plus, ce changement climatique a aussi

⁸ JOUZEL Jean, MASSON-DELMOTTE Valérie, « Le changement climatique et ses impacts : l'état des connaissances scientifiques », *Crime climatique Stop ! L'appel de la société civile*, Paris, Seuil, 2015, p.59

⁹ KOPP Martin, « Climat : de la science à la politique », *Revue Projet* 2014/5 (N° 342), p. 80-87.

¹⁰ JOUZEL Jean, MASSON-DELMOTTE Valérie, « Le changement climatique et ses impacts : l'état des connaissances scientifiques », *Crime climatique Stop ! L'appel de la société civile*, Paris, Seuil, 2015, p.53

¹¹ Ibid, p.54-56

des conséquences moins visibles mais tout aussi inquiétantes : c'est le cas par exemple de l'impact sur l'agriculture. Entre 1960 et 2013, la production alimentaire de blé a chuté de 2%, et celle de maïs de 1,2%¹². Cela signifie une baisse de nourriture pour une population qui elle, ne cesse d'augmenter.

Au-delà d'une définition scientifique du changement climatique

Ce premier niveau de définition a permis de s'intéresser au changement climatique d'un point de vue scientifique. En effet, il s'agit d'un phénomène d'abord prouvé scientifiquement. Cependant, aborder le changement climatique comme objet scientifique uniquement serait l'aborder de manière biaisée. Ainsi, comme le montrent Stefan Aykut et Amy Dahan dans leur ouvrage *Gouverner le climat : 20 ans de négociations climatique*, « *Le changement climatique est à la fois un objet de science, un problème politique, voire un enjeu de civilisation* » (p.13). Il est donc investi de plusieurs dimensions. La dimension politique du changement climatique est fondamentale. En effet, une préoccupation croissante pour ce phénomène a été observée sur la scène internationale ces dernières années. Pourtant, nos sociétés ne sont pas parvenues, jusqu'à présent, à lutter contre le changement climatique. Il s'agit donc là d'un paradoxe fondamental qui souligne encore davantage le caractère politique du changement climatique. Si celui-ci n'était qu'un objet scientifique, la solution serait simple et scientifique elle aussi : il suffirait de réduire les émissions de GES. Cependant, l'expertise scientifique ne suffit pas à engendrer des mesures significatives de lutte contre le changement climatique, car celles-ci relèvent du domaine politique, bien plus complexe. En étudiant ce paradoxe, Amy Dahan et Stefan Aykut ont montré qu'il résulte d'un cadrage spécifique à l'intérieur duquel le changement climatique a été abordé sur la scène politique internationale.

Avant de préciser la nature de ce cadrage, il convient de définir cette notion. Elle implique tout d'abord une idée de délimitation. Elle est liée à la manière dont toute personne choisit de se représenter quelque chose. Le GIS Climat-Environnement-Société définit la notion de cadrage de la manière suivante :

¹² GOETZ Julien, « 2° avant la fin du monde » #DATAGUEULE, 2015 : https://www.youtube.com/watch?v=Hs-M1vgl_4A (3''20)

« La notion de cadrage est liée aux façons qu'ont les individus et les groupes de se représenter et de communiquer sur le monde. Dans la sphère médiatique, le cadrage se réfère aux choix de points de vue – conscients ou non- effectués par les journalistes. Ces choix impliquent de sélectionner des aspects spécifiques du sujet traité pour les rendre saillants au lecteur. Dans cette perspective, le cadrage a à voir avec la persuasion. »¹³

S'il s'agit ici d'une définition appliquée au traitement du changement climatique dans la sphère médiatique, elle permet de mettre en avant l'idée qu'un cadrage est nécessairement orienté et peut ne pas être le reflet de la réalité. Parler de cadrage politique au sujet du changement climatique, c'est donc dire que la gouvernance onusienne a choisi de se représenter le changement climatique d'une manière spécifique, mais qui n'est pas nécessairement conforme à la réalité de ce phénomène. Il s'agit d'une représentation spécifique, mais qui a acquis un caractère de vérité étant donné la légitimité accordée à l'institution qu'est l'Organisation des Nations Unies (ONU).

S'il s'agit d'un cadrage politique, celui-ci a été directement influencé par les sciences du climat, comme le montrent Amy Dahan et Stefan Aykut en s'intéressant aux relations entre science et politique dans le régime climatique. En effet, les scientifiques ont lancé l'alerte climatique dès les années 1960, bien avant qu'on puisse mesurer les effets du changement climatique et en 1979, il y avait déjà consensus dans le milieu scientifique par rapport à la réalité de ce phénomène. Cependant, Amy Dahan souligne que « le rôle des sciences du climat ne se borne pas à l'alerte, au diagnostic et à l'expertise : il est allé jusqu'à guider l'élaboration des politiques climatiques. »¹⁴ Dès que le changement climatique est devenu un enjeu politique majeur dans les années 2000, le problème climatique a donc été construit selon un cadrage « science first »¹⁵, considérant la science comme porteuse d'une vérité absolue. Ce cadrage spécifique se caractérise par la définition du changement climatique comme un problème isolé, qui ne concernerait que le climat ou au mieux ce qui se réfère au domaine de l'environnement en général. Une lecture environnementale a donc été privilégiée, conduisant à assimiler le changement climatique à un problème de pollution globale :

¹³ GIS Climat-Environnement-Société, *La question climatique : savoirs, représentations, discours*.

¹⁴ DAHAN Amy, GUILLEMOT Hélène, « Les relations entre science et politique dans le régime climatique : à la recherche d'un nouveau modèle d'expertise ? », *Natures Sciences Sociétés* 2015/Supp. 3 (Supplément), p. 6-18.

¹⁵ Ibid.

« Depuis son émergence sur la scène politique mondiale, le changement climatique anthropogénique a été principalement appréhendé comme un problème de pollution globale, dont la solution allait passer par la réduction des émissions des gaz à effet de serre, selon un calendrier et des objectifs assignés aux États dans un traité négocié sous l'égide des Nations unies. »¹⁶

Assimiler ainsi le changement climatique à un problème de pollution globale a conduit à isoler le changement climatique dans une case climat - environnement, qui serait indépendante d'autres sphères, sociale, économique... Ce cadrage a aussi consisté en la globalisation du phénomène, conduisant à penser que le changement climatique concerne toute l'humanité de manière indifférenciée.

L'exemple de la définition de l'objectif des 2°C de réchauffement à ne pas dépasser d'ici à 2100 est significatif de la dimension politique du changement climatique, de ce cadrage spécifique qui a été forgé. Si l'on pouvait croire que la définition de cet objectif s'était seulement basée sur des faits scientifiques prouvant que ces 2°C ne sont pas à dépasser d'un point de vue seulement de perturbation climatique, il s'agit en fait également d'un « *choix politique, issu initialement de réflexions du Conseil européen au milieu des années 1990, puis affirmé lors de la conférence de Copenhague en 2009, sur la base des éléments scientifiques disponibles il y a 20 ans* »¹⁷. Cet objectif relève donc davantage d'un compromis politique que d'un objectif issu de l'expertise scientifique uniquement.

Mettre en avant le cadrage politique du changement climatique est fondamental pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que ce cadrage conditionne ensuite les solutions proposées pour lutter contre ce phénomène. Un cadrage erroné du problème climatique explique donc l'échec des politiques climatiques car celles-ci sont conditionnées par le cadrage premier du problème, qui a été construit selon l'idée que le consensus scientifique autour du changement climatique conduirait automatiquement à un consensus politique. Or, le changement climatique est un phénomène bien plus complexe que pourrait le laisser penser ce cadrage politique « *science first* ». De ce fait, un tel cadrage a eu pour conséquence la formation d'un « *schisme avec le réel* », c'est-à-dire « [...] *une disjonction fondamentale entre d'une part, le*

¹⁶ Ibid.

¹⁷ BÉRARD Yann, COMPAGNON Daniel, « Politiques du changement climatique : des controverses scientifiques à l'action publique », Critique internationale 2014/1 (N°62), p. 9-19.

processus de gouvernance mondiale du climat et son imaginaire de régulateur central apte à définir et distribuer les droits d'émissions, et d'autre part, la réalité du monde complexe, multiforme, en pleines crises et mutations – globalisation, concurrence économique des États accrochés à leur souveraineté, exploitation effrénée des énergies et ressources fossiles, etc., – une réalité sur laquelle la gouvernance n'a pas de prise. »¹⁸

Finalement, la gouvernance onusienne a forgé une représentation du changement climatique non conforme à la réalité mais qui correspondait à un objectif spécifique : faire du changement climatique un objet consensuel. Cependant, ce cadrage s'est révélé trop simpliste par rapport à une réalité qui elle, est fondamentalement complexe. Le cadrage actuel ne reflète donc pas toute la complexité du problème climatique.

Vers une définition du concept de représentation

Ce premier travail de définition a permis de montrer que parler du changement climatique revêt des significations différentes et multiples, selon la sphère à laquelle on s'intéresse (scientifique, politique), selon les acteurs. Si l'on parle communément de changement climatique, déconstruire cette expression permet pourtant de révéler une multitude de significations différentes selon la manière dont il est représenté. Il revêt donc un caractère multiple : scientifique, politique mais également social. Dans cette perspective, Yann Bérard et Daniel Compagnon (en s'appuyant sur les travaux du sociologue britannique Steve Yearley), définissent le changement climatique comme « *pouvant être envisagé comme une construction sociale à trois niveaux, soit un ensemble de projections sur le futur produites par les sciences du climat ; un complexe d'institutions politiques et sociales à travers lesquelles circulent ces projections et ces connaissances, tantôt légitimées, tantôt fortement controversées, et un ensemble de présupposés ou « visions du monde » concernant l'action des États, des entreprises et des citoyens face à un risque présenté comme global* ». ¹⁹ Si les deux premiers niveaux évoqués dans cette définition réfèrent à ce qui a été développé précédemment, un troisième niveau est

¹⁸ DAHAN Amy, GUILLEMOT Hélène, « Les relations entre science et politique dans le régime climatique : à la recherche d'un nouveau modèle d'expertise ? », Natures Sciences Sociétés 2015/Supp. 3 (Supplément), p. 6-18.

¹⁹ BÉRARD Yann, COMPAGNON Daniel, « Politiques du changement climatique : des controverses scientifiques à l'action publique », Critique internationale 2014/1 (N°62), p. 9-19.

mis en avant, celui des « visions du monde ». Cette idée renvoie à celles des représentations, qui a déjà été évoquée en rapport avec la notion de cadrage mais qu'il convient désormais de définir afin de montrer l'intérêt de les étudier concernant la thématique du changement climatique.

Il convient dans un premier temps de préciser une différence importante entre la notion de représentation et celle de perception, souvent évoquées indissociablement pour parler du changement climatique. Pourtant, ces deux notions, bien que très liées, ne sont pas synonymes. Afin de bien comprendre ce qu'est une représentation, il est donc nécessaire de s'intéresser à la définition de la perception, afin de bien saisir la distinction entre ces deux notions. Jean Piaget souligne cette distinction, essentielle selon lui :

*« [...] ces deux concepts sont bien distincts, car la perception tient du domaine « des cinq sens », du physiologique, alors que la représentation sociale appartient au monde psychologique. La perception s'élabore en présence de l'objet qui la déclenche, contrairement à la représentation sociale, qui n'est pas liée à l'immédiat ».*²⁰

La perception réfère donc aux sens, même si elle va au-delà de la simple sensation, qui relève de ce qu'il y a de plus instantané et qui ne provoque pas de quelconque processus intellectuel. La perception se distingue de cette sensation par une première étape d'intellectualisation qu'elle opère. Le mot perception vient d'ailleurs du latin *percipere* (« s'emparer de ») et *perceptio* (« récolte »). L'étymologie permet donc de voir que la perception engendre une première saisie du réel : il n'est pas seulement ressenti, il l'est dans un terrain non neutre qu'est la subjectivité de tout individu. Si la perception est nourrie par la sensation, elle implique aussi un jugement. Il ne s'agit pas d'une réception passive de ce que les sens captent du réel, mais davantage d'une première mise en forme du réel. Il s'agit donc d'une première prise de connaissance du monde. Cependant, la perception reste quelque chose de profondément ancré dans le réel avec lequel elle ne fonde aucune distance. Elle relève ainsi du domaine de l'expérience, du vécu, d'où son caractère immédiat. De ce fait, la perception reste quelque chose d'assez limité, car il n'est pas possible de tout percevoir, seulement ce qui se présente sous nos yeux à un moment donné. Ainsi, au sujet du changement climatique, la perception de ce phénomène relève de l'expérience directe de chacun, là où la représentation crée davantage de distance avec le réel, voire même

²⁰ PIAGET Jean, *La formation du symbole chez l'enfant*, 1946

s'en détache totalement pour mener à une construction du changement climatique non conforme avec la réalité de ce phénomène.

Si la représentation peut se nourrir d'une perception antérieure, voire même en être une reproduction, elle ne saurait se limiter à ça. En effet, la représentation est un concept bien plus vaste que celui de perception : la représentation consiste soit à évoquer des objets en leur absence, soit, lorsqu'elle s'accomplit en leur présence, à compléter la connaissance perceptive en se référant à d'autres objets non actuellement perçus. La notion de représentation réfère de manière générale à « l'acte par lequel un objet de pensée devient présent à l'esprit »²¹. Par représentation, il faut donc d'abord comprendre tout ce qu'on peut produire mentalement.

En géographie, l'intérêt des géographes français pour les représentations s'est affirmé à partir des années 1970. Ainsi, J-P. Guérin définit les représentations comme étant des « créations sociales ou individuelles de schémas pertinents du réel »²². H. Gumuchian, quant à lui, voit en la représentation une « structure cognitive et mentale relativement générale et abstraite »²³. Ces définitions ont en commun le fait de montrer que la représentation n'est pas quelque chose d'immédiat, de donné. Elle est le fruit d'une construction, d'un processus mental, car elle relève du domaine de l'intelligible et non pas de l'expérience. Il s'agit d'une reconstitution, d'une interprétation, d'une appropriation du monde qui peut se faire de manière infinie, là où la perception reste limitée. La représentation déborde le simple champ de ce qui est visible. Il y a donc une idée de temps long inhérente à la représentation, car celle-ci se forge de manière durable, d'où la difficulté de la transformer. La représentation s'apparente donc à une reconceptualisation du réel et peut ainsi être à la fois très abstraite et très concrète.

La représentation se distingue également par son caractère opératoire : elle permet de guider son comportement face à une situation donnée. Cela signifie qu'elle n'est pas accidentelle, car son existence est justifiée par son caractère d'utilité : elle guide l'action. Si la représentation est donc orientée par une action spécifique, cela implique qu'elle se forge de manière à sélectionner, implicitement ou non, certains caractères jugés plus pertinents que

²¹ CNRTL : <http://www.cnrtl.fr/definition/repr%C3%A9sentation>

²² GEOCONFLUENCES : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-representation>

²³ GUMUCHIAN Hervé, *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Anthropos, 1991

d'autres, en fonction de ce qui servira l'action finale, le but visé. C'est donc ici que la représentation prend le sens d'un « cadrage », tel qu'on l'a évoqué précédemment. Lorsque le cadrage onusien du changement climatique a été abordé, il a été montré qu'il n'était pas neutre : définir par exemple le changement climatique comme un problème de pollution globale servait un but, celui de ne pas avoir à remettre en question des problèmes de fond. La représentation permet donc de coder mentalement non pas le réel, mais ce qui est retenu du réel afin de lui donner du sens et d'organiser l'action. La représentation a un rôle de justification de l'action, a posteriori comme a priori. Son contenu agit donc comme une grille de lecture et un guide d'action. De ce fait, on peut faire l'hypothèse qu'elle oriente surtout la manière d'agir, donc la rationalité, qui aura ensuite pour effet de guider l'action et cela de manière réciproque (dans le sens qu'une manière d'agir peut aussi influencer une représentation). Ainsi, concernant le changement climatique, objet aux multiples dimensions, on peut se demander en quoi la manière de se le représenter influence la manière d'y répondre.

Au-delà du processus réciproque entre action et représentation, d'autres facteurs sont eux-aussi à prendre en compte : le contexte et les valeurs de référence de l'individu. Le contexte, dans le sens où une représentation est toujours influencée par une donnée spatiale, temporelle, matérielle.... Par exemple, concernant le changement climatique, la représentation de ce phénomène peut potentiellement être différente en fonction de la situation géographique de l'individu, s'il se situe sur un territoire fortement ou faiblement impacté. De même, il est fort probable qu'un individu, il y a 50 ans, se représentait différemment le changement climatique par rapport à notre époque, de même qu'un individu dans 50 ans se le représentera différemment et ainsi de suite. Le second facteur à prendre en considération est celui des valeurs par lesquelles un individu est investi. Toute personne est investie de valeurs, d'une opinion, d'un point de vue qui véhiculent une certaine « vision du monde ». Finalement, se représenter le monde, c'est donc le regarder sous un angle spécifique. Se représenter le changement climatique, c'est ainsi s'en forger une définition particulière en fonction de cet angle à travers lequel on regarde le monde.

Ce travail de définition a donc permis de voir à quel point la notion de représentation est complexe. S'agissant de la question du changement climatique, les différentes représentations

qui en découlent ne sont, de fait, pas sans conséquences : elles orientent directement le type de solutions proposées. Elles sont donc profondément liées à l'action. Cela explique l'intérêt de l'enquête qui va ici être présentée. Il s'agit d'une enquête sur les représentations du changement climatique au sein de la Communauté d'agglomération paloise, orientée vers les décideurs. Ainsi, en quoi les représentations du changement climatique s'inscrivent-elles dans une dialectique complexe entre vision du monde et action ? Quels cadrages les acteurs de la Communauté d'agglomération paloise utilisent-ils pour appréhender le changement climatique ? Quels sont les effets de ce ou ces cadrages sur leur action ? Afin de tenter de répondre à ces interrogations, ce travail consistera donc en un développement en trois temps. Tout d'abord, il s'agira de présenter le terrain d'étude et la méthodologie utilisée dans la perspective de l'analyse des représentations d'acteurs spécifiques sur un territoire donné. Dans un second temps seront présentés des premiers éléments de discours mettant en avant les lieux communs et les paradoxes induits par la question du changement climatique. Enfin la partie la plus importante de ce travail consistera en une analyse de détail afin de proposer une typologie des différentes représentations induites par les discours, à travers une grille de lecture spécifique : celle des logiques d'action.

PARTIE 1 : CADRE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE DES REPRÉSENTATIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. Présentation de la commande : une enquête dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'agglomération paloise

1.1. Une enquête réalisée au sein de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

L'étude des représentations du changement climatique s'est réalisée sur un terrain particulier : l'agglomération paloise qui s'étend sur 31 communes depuis janvier 2017. Ce travail s'inscrivait dans un cadre précis, celui de la réalisation d'un stage de trois mois à la Direction Développement durable et Déchets de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CDAPBP).

L'objectif de ce stage était de réaliser une enquête au sujet des représentations du changement climatique, principalement auprès des décideurs de la collectivité. En effet, le changement climatique impactant diverses politiques publiques, il était intéressant d'évaluer le niveau d'appropriation de ce phénomène par les acteurs de la collectivité.

1.2. Une enquête s'inscrivant dans le processus d'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Ce stage s'inscrivait dans le cadre du processus d'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) lancé en mai 2016 par la Communauté d'agglomération. Il s'agit d'un outil de planification dont l'objectif est notamment d'inscrire les collectivités dans une démarche de lutte contre le changement climatique. Ce PCAET se compose de deux volets principaux : l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique. Son élaboration consiste en la mise en place d'un plan d'action se déployant dans toutes les sphères de la collectivité (transports, développement économique...). Il s'agit donc d'une politique très transversale.

Le PCAET se déploie dans un contexte national réglementaire particulier, celui de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)²⁴, instaurée en 2015. Celle-ci s'inscrit dans une perspective de lutte efficace contre le changement climatique, de préservation de l'environnement et d'amélioration de l'indépendance énergétique de la France. Le PCAET est donc la déclinaison locale de cette politique mise en place à l'échelle nationale.

Dans le cadre de ce PCAET, un diagnostic de vulnérabilité²⁵ a été élaboré au sein de l'agglomération paloise afin de voir quel était le degré d'impact du changement climatique sur le territoire. Celui-ci a révélé que des impacts sont déjà visibles. Par exemple, la température a augmenté de 1°C entre 1961 et 2010. À l'avenir, une constante augmentation des températures est donc à prévoir. Le territoire est également concerné par un second impact, celui de la baisse de l'enneigement en montagne, déjà visible actuellement.

Mener un travail d'enquête sur le changement climatique auprès des décideurs de l'agglomération paloise était donc intéressant à deux niveaux : tout d'abord, il permettait de voir si une conscience des impacts du changement climatique sur le territoire existait. L'intérêt était également de s'inscrire dans le caractère transversal du PCAET en ciblant des acteurs issus de sphères d'activités différentes, ce qui sera détaillé par la suite.

2. Technique d'enquête au sujet des représentations du changement climatique

2.1. Les représentations du changement climatique, peu étudiées à l'échelle d'une collectivité

En amont de la réalisation de l'enquête, le travail a commencé par un état de l'art des différents travaux menés au sujet des représentations du changement climatique. Tout d'abord, il s'agissait de recherches théoriques sur les différents thèmes abordés, parmi lesquels le changement climatique, les cadrages dont il fait l'objet, et le concept de représentation. Ce premier travail de recherche a permis de conceptualiser ces différents thèmes, ce qui a été

²⁴ Ministère de la Transition écologique et solidaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-transition-energetique-croissance-verte>

²⁵ ECO2 Initiative pour Pau Béarn Pyrénées, Janvier 2017, « La vulnérabilité de notre territoire face au changement climatique », En ligne, 2p : http://www.pau.fr/cms_viewFile.php?idtf=16239&path=32%2F16239_010_Fiche_Vulnerabilite_2017.pdf

présenté dans l'introduction. Parallèlement à cela, un travail de recherche bibliographique a été conduit afin de recenser les différents travaux qui avaient été menés, en rapport avec les différents termes évoqués et dont la méthodologie d'entretien pouvait apporter des pistes pour la préparation de l'enquête.

Cet inventaire a permis de tirer plusieurs conclusions des travaux qui ont été menés. Tout d'abord, si le changement climatique est un objet de plus en plus étudié par les sciences sociales, les représentations du changement climatique sont pour l'instant moins traitées que la perception de ce phénomène. D'autre part, les travaux menés l'ont souvent été sur des territoires où l'impact du changement climatique est déjà fortement visible. Parmi les plus fréquents, on peut citer le littoral, avec par exemple le travail de Salvador Juan sur le cas du littoral normand. La montagne est aussi un territoire propice à ce type d'enquête. Par exemple, dans les Pyrénées Orientales, un travail a été mené par Mihaela Marc sur l'analyse des représentations et pratiques du dérèglement climatique dans les stations de sports d'hiver. Enfin, les acteurs ciblés pour ce type d'enquête étaient souvent issus des mêmes catégories. Il s'agissait par exemple des habitants d'un territoire spécifique : c'est le cas du travail d'Anouk Bonnemains, sur les *Perceptions et représentations du changement climatique auprès des populations dans leur cadre de vie*. Dans d'autres cas, il s'agissait d'acteurs issus d'activités économiques spécifiques, impactées par le changement climatique (les agriculteurs, les acteurs du tourisme balnéaire ou de montagne...). Au sujet des agriculteurs, Philippe Mérot a par exemple travaillé sur leur perception du changement climatique. Finalement, la majorité des travaux menés jusqu'à présent l'étaient sur des terrains où le changement climatique a déjà un impact fortement visible, que cet impact soit environnemental (recul visible du trait de côte) ou économique (baisse de la production agricole à cause du changement climatique). Dans tous les cas, peu importe les personnes ciblées, elles appartenaient donc quasiment toutes à des territoires où le changement climatique peut déjà avoir une implication quotidienne, et donc où il se révèle être le plus concret.

Le terrain ici traité et la catégorie de personnes mobilisées marquent donc une certaine originalité et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le territoire palois est peu impacté par le changement climatique, même s'il se situe à proximité d'espaces plus fortement impactés (les Pyrénées, la côte basque). Du moins, l'augmentation des températures, impact principal du changement climatique à Pau, n'est pas visible de manière quotidienne. D'autre part, les

personnes ciblées sont des acteurs d'une collectivité locale, la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Ce type d'acteurs n'est donc pas celui dont les travaux menés jusqu'à présent traitent majoritairement. Pourtant, ils sont en lien direct avec tous les domaines de l'existence humaine, exerçant leur activité dans le domaine public. Ils sont également concernés dans leur fonction par la politique du PCAET, celle-ci se déployant de manière transversale. En tant que véritables acteurs du domaine public, il est donc intéressant de se pencher sur leurs représentations du changement climatique.

2.2. Technique d'enquête : du choix de l'échantillonnage à la mise en place d'entretiens semi-directifs

La réalisation de cette enquête a impliqué un choix dans l'établissement de l'échantillonnage. En effet, un stage d'une durée de trois mois ne peut suffire à s'entretenir avec un nombre considérable de personnes. Il a donc été convenu de mettre en place une liste d'environ 20 personnes comprenant à la fois des élus de l'agglomération ainsi que des personnes issues de différents services de la collectivité. Il paraissait intéressant de ne pas interroger seulement un type d'acteurs, mais deux ayant des rôles différents au sein de la collectivité. En plus de cette distinction première, il a été convenu de solliciter des personnes dont les domaines de compétences étaient variés (environnement, urbanisme, transports...). L'intérêt était d'interroger des personnes impliquées dans des domaines différents afin de brasser diverses thématiques potentiellement en lien avec la problématique climatique.

Au total, 22 personnes ont été interrogées, dont 9 élus et 13 personnes issues de 7 directions différentes de la Communauté d'agglomération (directeurs et chefs de services principalement). Au niveau des élus, 9 ont été choisis selon différents critères : la thématique de leur fonction (l'environnement, les transports, l'aménagement...) ou leurs responsabilités dans l'agglomération. Il a aussi été décidé de solliciter des élus de communes différentes, celles-ci variant notamment par leur densité ou ayant récemment rejoint la Communauté d'agglomération. Au niveau des directions, 13 personnes ont été sollicitées parmi 7 directions qui

avaient été ciblées²⁶, notamment en raison de l'impact que le changement climatique peut avoir sur les différentes activités de ces services.

Une fois la liste des personnes à interroger établie, le travail s'est principalement concentré sur la mise en place d'une grille d'entretien [annexe 1]. Elle a été élaborée sur le modèle de l'entretien semi-directif, méthode qui a été jugée la plus appropriée au regard de cette enquête. En effet, l'entretien semi-directif permet de laisser une grande liberté de parole à l'interviewé. Il s'agit de guider la personne à travers différents thèmes sans contraindre ses propos par des questions trop précises. Ainsi, pour cette enquête, une grille a été élaborée autour de 5 grands thèmes :

→ **Une grille d'entretien élaborée autour de 5 grands thèmes :**



Figure 1- Une grille d'entretien élaborée selon 5 thèmes

Ceux-ci abordent par exemple la question du changement climatique en général ou son implication dans l'activité de la personne interrogée. Le choix de ces thèmes a été guidé par la volonté de pouvoir aborder la question du changement climatique de manière large. Les questions avaient pour but d'aborder différentes échelles (locale, nationale, globale) et différents domaines d'activités (privé, professionnel...). Si la grille d'entretien témoigne d'un nombre important de questions, la plupart n'ont pas eu besoin d'être posées lors des entretiens. En effet, les personnes répondaient souvent directement à ces questions sans qu'elles aient besoin d'être posées. La grille d'entretien a donc servi davantage de matrice, de cadre au déroulement des entretiens. Ceux-ci se sont déroulés sur une durée de 20 minutes à 1h07, avec une moyenne de 45 minutes par entretien. Tous ont été enregistrés avec l'accord des personnes interrogées.

²⁶ Les 7 directions ciblées sont les suivantes : Attractivité et développement économique ; Cohésion sociale ; Cycle de l'eau ; Mobilités et espaces publics ; Nature, Patrimoine végétal et eaux vives ; Prévention et sécurité publique ; Urbanisme, Aménagement, Constructions durables.

3. Une analyse inductive des discours

3.1. La démarche inductive, point de départ de l'analyse des discours

Après la réalisation des différents entretiens, tous ont été retranscrits intégralement. Ce travail de retranscription était primordial car les entretiens une fois retranscrits ont servi de véritable matériau pour l'analyse des différents discours. De plus, le processus même de retranscription permettait déjà de s'imprégner des différents discours entendus et donc de les intégrer en vue de leur analyse. Il a alors été décidé de mettre en place une méthode d'analyse inductive s'inspirant de celle élaborée par les sociologues Didier Demazière et Claude Dubar dans leur ouvrage *Analyser les entretiens biographiques*²⁷. Cette méthode s'appuie dans un premier temps sur une critique des démarches traditionnelles utilisées en sciences sociales, qui s'inscrivent soit dans une « *posture illustrative* » et une « *logique causale* » (p.16), soit dans une posture « *restitutive et hyper-empiriste* » (p.24). La première posture utilise les propos recueillis dans les entretiens pour valider des hypothèses préalablement établies. Ces propos ont donc un but principalement illustratif. À l'opposé, la deuxième posture (restitutive) consiste à laisser une très grande place à la parole des gens, au point que celle-ci est alors considérée comme transparente. Le chercheur ne fait alors que rapporter, sans interprétation, les propos recueillis lors de l'entretien.

Si ces postures sont plus complexes que ce que cette explication permet de voir, l'idée est de montrer que la méthode d'analyse proposée par Claude Dubar et Didier Demazière tente de dépasser ces deux postures opposées. Ceux-ci établissent alors une démarche basée sur une posture analytique dont l'objectif est de reconstruire le sens des discours entendus. Il s'agit donc de partir des propos recueillis, conformément à la démarche inductive. L'idée de départ est de considérer qu'aucun discours ne se révèle totalement à travers des propos tenus. Cela signifie que rien de ce qui est formulé par une personne en situation d'entretien ne parle de lui-même. Une analyse de discours ne peut ainsi se limiter à en tirer ce que l'on souhaite pour illustrer des idées de départ, ni à faire un compte-rendu des informations recueillies sans passer par une analyse du sens : plusieurs personnes formulant un même contenu informatif n'en donneront

²⁷DEMAZIÈRE Didier, DUBAR Claude. *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Les Presses de l'université de Laval, 350 p

pas pour autant le même sens. Cela peut s'illustrer par un exemple au sujet du changement climatique : si plusieurs personnes formulent l'idée que « le changement climatique n'est pas visible à Pau », ces propos ne signifient pas la même chose pour chacune d'elles. Dans un cas, le changement climatique peut ne pas être visible parce que les impacts sont réellement faibles. Dans un autre cas, cela peut être parce que la personne ne perçoit le changement climatique qu'à travers des impacts économiques, chiffrés, qui ne sont pas encore très grands. Tout propos a donc un « *sens subjectif* » ou « *sens latent* » qui se distingue de sa « *signification linguistique* » ou « *signification manifeste* ».

Ce point de départ a donc forgé la base de l'analyse qui a été menée dans le cadre de cette enquête. Sans prétendre avoir pu mener de manière exacte la méthode qui est expliquée précisément dans l'ouvrage (faute de temps, et dans certains cas d'applicabilité aux entretiens qui diffèrent des récits d'insertions pris comme exemple dans le travail des deux sociologues), une trame d'analyse de base inspirée de cet ouvrage a permis une analyse pertinente des différents entretiens. Celle-ci s'est déployée de manière suivante : identification des actants du récit (acteurs cités dans les entretiens), faits rapportés et jugements émis sur ces faits. Cet ouvrage a donc constitué la référence première pour l'analyse des entretiens.

3.2. De l'analyse des discours à l'élaboration d'une typologie de logiques d'action

Cette méthode inductive s'est également inspirée d'autres travaux jugés pertinents quant à l'enquête. L'objectif était de mettre en place une typologie de discours sur le changement climatique, en s'inspirant notamment des travaux de Max Weber sur la rationalisation de l'action.

Ce principe de rationalisation de l'action est développé pour la première fois dans son ouvrage *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Derrière ce principe de rationalisation se déploie l'idée que « [...] chaque domaine de la vie privée et publique connaît un processus de rationalisation qui lui est propre, spécifique, singulier, ce processus œuvrant dans le sens d'une finalité recherchée ».²⁸ Ainsi, parler de processus de rationalisation, c'est supposer que l'action de l'homme est constamment orientée par quelque chose. Elle ne se réalise jamais

²⁸ MAZUIR, Françoise. « Le processus de rationalisation chez Max Weber », *Sociétés*, vol. n° 86, no. 4, 2004, pp. 119-124

complètement par hasard et est le fruit de différents facteurs (contexte, valeurs de références, but recherché...). Ce processus de rationalisation n'est donc pas à l'œuvre de manière identique en fonction du cadre dans lequel il se déploie et chaque domaine de l'action connaît ainsi un processus de rationalisation qui lui est propre. Cela signifie que chaque action est investie d'un système de valeurs spécifiques, caractéristique d'une manière singulière de se représenter le monde. Appliqué au changement climatique, cela signifie que chaque manière de se représenter ce phénomène est guidée par une manière spécifique d'envisager l'action et le monde en général.

Max Weber élabore alors une typologie des rationalités de l'action sociale. Dans cette typologie, on retrouve la rationalité en finalité, la rationalité en valeur, ainsi que l'action traditionnelle et l'action affectuelle. Les deux premières sont basées sur des principes rationnels : la rationalité en finalité envisage l'action comme servant un but préalablement déterminé alors que la rationalité en valeur agit selon des convictions premières, sans nécessairement penser aux conséquences de l'action. Les deux autres formes d'actions sortent du cadre rationnel : l'action traditionnelle est guidée par l'habitude et agit par réflexe. L'action affectuelle, quant à elle, est dominée par les émotions. Le but n'est pas ici de s'attarder sur cette typologie pour en reprendre les traits exacts. En effet, si certaines des rationalités seront reprises dans le cadre de l'enquête, elles seront adaptées à la question du changement climatique ainsi qu'aux discours recueillis dans les entretiens. Cependant, ces premiers éléments de définition permettent de formuler l'idée selon laquelle chaque rationalité est constitutive d'un monde vécu, dans le sens où elle ne se limite pas seulement à une manière d'agir. En agissant selon une logique d'action particulière, on s'inscrit ainsi dans un monde particulier. Cette idée de « monde » est donc la seconde qui a guidé ce travail d'analyse des représentations du changement climatique. Elle fait écho au travail de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, respectivement sociologue et économiste. Ceux-ci, dans leur ouvrage *De la justification*, s'intéressent à la manière dont des acteurs, dans une situation de conflit, vont prendre position selon certains types d'arguments spécifiques. Ces positions réfèrent à des mondes appelés « cités », chacune évoluant selon un système de valeurs qui lui est propre.

Sans prétendre reprendre exactement les grilles de lectures proposées par ces auteurs, c'est dans l'optique d'un monde traversé par différentes visions que la typologie mise en place

dans une troisième partie s'est dessinée. Cette typologie n'a donc pas cherché à reprendre exactement les différentes rationalités de Max Weber ou les différentes cités développées par Luc Boltanski et Laurent Thévenot. L'objectif de ce travail a plutôt été d'élaborer une typologie singulière, forgée à partir des entretiens.

PARTIE 2 : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, DES LIEUX COMMUNS AUX PARADOXES QU'IL IMPLIQUE

Un premier temps de l'analyse a permis de dégager de premières grandes idées communes sur le changement climatique, indépendamment de la typologie présentée en troisième partie. Ainsi, ce premier niveau d'analyse fait un état des lieux des éléments clés qui ont émergé de l'analyse des entretiens : lieux communs, passage de la perception à l'action et paradoxes inhérents à la question du changement climatique.

1. Déconstruction de lieux communs sur le changement climatique

1.1. Le changement climatique comme domaine réservé ? Remise en cause d'un cadrage erroné

Peu importe les personnes sollicitées pour répondre aux questions, il est important de souligner que la majorité d'entre-elles a répondu favorablement à la participation à cette enquête. Cela illustre déjà un premier intérêt pour la question du changement climatique, qu'il soit par la suite important ou non. D'autre part, toutes les personnes interrogées ont été capables de s'exprimer sur ce sujet, indépendamment de leur sensibilité propre à cette question, de leurs connaissances respectives ou de l'implication du changement climatique dans leur activité. Ainsi, beaucoup de personnes interrogées, dès la prise de rendez-vous ou lors de l'entretien, ont signalé qu'elles n'étaient pas spécialistes de la question. D'autres s'estimaient ne pas être les plus concernées :

« Je le regrette, je suis pas la personne la plus sensibilisée à ces questions là [...] honnêtement c'est un domaine que je connais très mal [...] je suis pas plus concerné que ça. Enfin je me sens pas plus concerné que ça. » (E4)

Pourtant, comme l'ont montré ensuite les entretiens, peu importe leur durée, chaque personne interrogée avait des choses à dire par rapport au changement climatique. Pour reprendre le langage bourdieusien utilisé pour parler du champ politique, le changement climatique n'est pas seulement une affaire de « professionnels »²⁹. Dans le cas présent, ces

²⁹ Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Points, 2014, p.213

« professionnels » prennent le costume des scientifiques ou des experts qui sont souvent considérés comme des références de confiance :

« J'suis pas spécialiste, mais je fais assez confiance à la science quand elle explique tout ça. » (E9)

« [...] régulièrement, des experts s'expriment, sur les changements climatiques, avec les rapports du GIEC... donc on a l'impression qu'à peu près tout le monde, prend un peu plus conscience de l'impact que l'on a sur notre environnement et la planète. » (E12)

À l'opposé, les « profanes » ou citoyens lambda incarnés notamment par les personnes interrogées auraient alors moins de légitimité à s'exprimer sur la question du changement climatique. Cette première vision véhiculée est intéressante car elle permet de voir que la scientificité du problème climatique est à la fois porteuse de légitimité en même temps qu'elle provoque son isolement. D'un côté, elle renforce la légitimité de la question climatique en lui apportant une sorte de caution, permise par un imaginaire de croyance en la science. Cependant, cela a aussi un effet pervers : elle conduit à perpétuer le cadrage scientifique évoqué dans l'introduction, et donc à convaincre les « profanes » de leur manque de légitimité pour s'exprimer sur la question du changement climatique. Or, si ceux-ci se sentent exclus de la question du changement climatique, comment pourraient-ils ensuite agir contre ce phénomène ? Souligner la prégnance de cette idée est donc important car cela permet de voir qu'il s'agit bien d'une idée reçue qui ne se vérifie pas dans les faits, comme l'atteste l'existence même des entretiens issus de cette enquête. Déconstruire ce lieu commun permet donc de voir que le changement climatique n'est pas un domaine réservé aux scientifiques.

1.2 Lutter contre le changement climatique ne se réduit pas à un combat entre les « écolos » et les « affreux pollueurs »

Ce premier élément conduit donc à revenir sur la notion de cadrage évoquée en introduction. En effet, la manière dont a été portée la question climatique, donc son cadrage, a souvent été mise en cause dans les entretiens. Il ne s'agit pas directement d'une remise en cause du cadrage onusien, dans le cas présent, mais plutôt de ceux qui ont porté la lutte contre le changement climatique jusqu'à présent. En effet, ce portage est jugé

comme étant caricatural et cela mène à voir les défenseurs de cette cause de manière négative :

« [...] au départ c'est porté par des gens qui en ont fait une caricature, et donc ils sont mal perçus de manière générale par l'ensemble de la société [...] ». (E4)

« le problème c'est que les gens...c'est binaire quoi, dès que vous parlez de climat vous êtes un écolo là-dessus et inversement quoi. » (E13)

La lutte contre le changement climatique a ainsi été mal portée par *« ceux qui voulaient défendre ça »* (E4). Or, se préoccuper de la question du changement climatique ne signifie pas pour autant en faire un cheval de bataille et se ranger ainsi dans la case des « écolos » :

« [...] même si je suis pas une écolo en étiquette, je le suis dans l'âme. Voilà j'ai pas besoin d'avoir...une étiquette sur le front. » (E17).

Une vision manichéenne des choses est donc mise en cause ici : le changement climatique ne se résume pas à l'affrontement des « écolos » contre les « affreux pollueurs » (E12) contrairement à l'idée qu'un portage simpliste du problème a longtemps véhiculé. D'autre part, ce cadrage erroné a aussi conduit à la définition du problème climatique comme problème indépendant d'autres problématiques, le présentant comme problème environnemental seulement.

1.3 Lutter contre le changement climatique : une question de générations ?

Un troisième lieu commun s'agissant du changement climatique fait référence à la question des générations. Si la prise en compte du changement climatique n'est pas importante, il s'agirait d'un problème générationnel. Les générations actuelles ne seraient pas aptes à intégrer cette problématique car elles n'auraient pas grandi avec, cette problématique ne ferait pas partie de leur culture :

« [...] c'est pas dans leur culture, c'est pas de leur génération, c'est parce qu'ils ont d'autres choses à penser. » (E14)

« [...] j'ai l'impression aussi que c'est un peu générationnel. Moi je me sens à la frontière d'une génération qui a une conscience modérée et elle est, chez les plus jeunes, beaucoup plus forte. » (E5)

Cette question des générations serait aussi valable au niveau politique :

« [...] c'est une génération aussi ; c'est complètement différent, dans les nouveaux maires, dans des villes...Je pense au maire de Grenoble, notamment, palois d'origine d'ailleurs, en plus géographe, qui porte un discours... là aussi, c'est des questions générationnelles. » (E9)

Cette mise en cause des générations actuelles est alors contrebalancée par l'espoir que représenteraient les générations futures. Ainsi, les évoquer semble être toujours un moyen de se rassurer, de répondre à une inquiétude par rapport au présent. Les générations futures sont donc synonymes d'espoir :

« Après voilà, les enfants aujourd'hui je pense qu'ils sont sensibilisés en milieu scolaire aussi, enfin...ça fait partie de leur quotidien, pour eux ça va être de l'évidence là où pour les générations...enfin les adultes aujourd'hui, c'est plus un cheminement. » (E7)

Cependant, cette idée des générations futures peut conduire à croire que si rien n'est fait aujourd'hui, celles-ci s'en chargeront : cela sera moins compliqué pour les générations futures, étant donné que le changement climatique fera partie de leur culture, contrairement aux générations actuelles. Le danger est alors de rassurer les générations actuelles dans leur faible lutte contre le changement climatique.

2. Le changement climatique : de la perception à la représentation, de la représentation à l'action

2.1 Une faible perception du changement climatique dans l'agglomération paloise

De manière générale, le changement climatique à Pau est faiblement perçu. Lorsqu'une perception est admise ou que les personnes essayent tout de même de citer quelques impacts qu'ils pourraient ressentir, ceux-ci sont souvent associés à l'incertitude ou à la supposition. Les termes utilisés réfèrent alors à « l'impression », au « ressenti » ou au « sentiment », témoignant d'impacts jugés comme incertains. Par exemple, une personne évoque le « changement de saisons » comme étant quelque chose qu'elle perçoit avant de préciser *« [...] qu'on dirait que ça se décale, en fait. » (E6)*

Cette incertitude est alors diminuée par des référents qui servent de caution à la véracité du changement climatique. Cette caution est scientifique, comme cela a été dit précédemment, mais elle s'incarne aussi à travers les médias, souvent cités comme source d'information de confiance. Cela explique alors l'évocation de données spectaculaires lorsqu'il s'agit de parler des impacts du changement climatique. Les événements exceptionnels de type inondations, canicules et tempêtes sont ainsi les plus cités, alors que les conséquences plus quotidiennes comme par exemple l'impact du changement climatique sur la production agricole sont presque absentes des discours. Les représentations du changement climatique sont donc forgées davantage par l'information que par la perception réelle, quotidienne, des impacts. Les médias relatant davantage les catastrophes climatiques, ce sont celles-ci qui sont spontanément citées.

2.2 Une représentation du changement climatique erronée conduisant à l'inaction

La faible perception du changement climatique conduit à se forger une représentation erronée de ce phénomène, voire même contradictoire avec la réalité du changement climatique. Finalement, même si la science et les médias sont là pour informer l'individu là où la perception lui fait défaut, il semble toutefois compliqué de saisir l'importance du phénomène. Une personne interrogée souligne alors l'apparition d'une déconnexion entre la réalité et la perception du changement climatique :

« [...] les gens ils voient le ciel bleu, les feuilles aux arbres, les oiseaux volent, donc ils pensent que tout va bien ; mais je pense qu'il y a un gros souci, une grosse déconnexion entre la réalité et la perception qu'ont les gens du changement climatique. » (E14)

Cette déconnexion entre perception et réalité n'est pas sans conséquences : elle conduit à une faiblesse de l'action de lutte contre le changement climatique. En effet, la faible perception du changement climatique provoque alors une prise de conscience jugée insuffisante par la majorité des personnes interrogées. L'action découlant de cette prise de conscience est donc proportionnelle à la faiblesse de celle-ci. Une réaction de l'homme « *au pied du mur* » (E10) est alors souvent déplorée et un certain fatalisme est visible dans les discours :

« [...] tant que ça fait pas des millions de morts on...enfin, on fait pas ce qu'il faut. »

(E14)

Dans les discours, cette incapacité de l'homme à anticiper le mal est souvent illustrée par des comparaisons avec d'autres situations similaires. L'homme incapable d'agir face au changement climatique est alors comparé à un enfant face à la menace du redoublement :

« Un enfant, à l'école...vous avez un enfant à l'école, en 4e et puis il débute l'année scolaire, les notes sont moyennes et puis...il textote un peu trop, il découvre que les filles sont agréables, il fait le con et puis petit à petit, ça décline. Les parents vont lui dire, « si tu continue tu va redoubler, si tu continue tu va redoubler ! ». Mais l'enfant il sait pas ce que c'est, il a jamais redoublé. Et puis en juin, paf il redouble. Et là il pleure. Parce que tous ses copains sont passés et lui il est là. Donc c'est...paf, le mur, faut réagir après. Pour ça, c'est un peu pareil. » (E10).

De même, le problème de l'action de l'homme face au changement climatique est comparé au problème du « fumeur » :

« [...] c'est comme le fumeur, il fume, il sait que c'est pas bon pour sa santé mais il continue à fumer. » (E12)

N'ayant jamais vécu, expérimenté personnellement les conséquences réelles du changement climatique, l'homme ne sait simplement pas anticiper en vue d'un phénomène qui échappe à sa perception. Pourtant, il est capable de tout faire pour assurer sa survie ; ainsi il agira car « une société suicidaire ça n'existe pas » (E11) mais il agira trop tard pour inverser la tendance du changement climatique.

3. Le changement climatique, au cœur de situations paradoxales

3.1. Un décalage entre le savoir et l'action

Le changement climatique est au cœur de plusieurs paradoxes. Le premier s'observe entre ce qui relève du savoir sur le changement climatique et de l'action menée contre lui. Ainsi, les entretiens ont montré que tout le monde était informé du changement climatique,

peu importe ce degré d'information. Si ce n'est pas une préoccupation première, on en parle pourtant, et de plus en plus :

« [...] tout le monde sait, parce que y'a eu la COP21, enfin tout le monde le sait quoi. Celui qui ne sait pas que le climat est en jeu, c'est que vraiment, il vit dans une grotte. C'est...tout le monde le sait [...] Mais on fait pas tout ce qu'il faut. Mais on le sait tous, on sait. » (E10)

À l'échelle globale, l'intégration du changement climatique est d'ailleurs jugée comme étant de plus en plus importante. Cela s'illustre notamment par l'évocation de la COP21, citée ci-dessus, symbole d'une prise en compte du problème climatique sur la scène internationale. Cependant, il semblerait que le degré d'intégration du changement climatique diminue lorsque l'on change d'échelle, plus particulièrement lorsqu'on s'intéresse à l'échelle locale : si *« [...] la problématique globale est intégrée »*, à l'échelle locale *« c'est du rock'n'roll ! »* (E13). Il y a donc une discontinuité entre les échelles, résultant d'un ancrage différent de la problématique climatique aux niveaux local, national et global :

« [...] elle fait pas ancrage, elle fait pas axe dans la stratégie de développement au niveau local, au niveau national non plus, elle semble...plus on s'écarte dans l'échelle spatiale, plus elle est marquée. L'Europe a un discours bien plus fort ; les institutions internationales ont un discours bien plus fort et pèsent dans les stratégies globales. Plus on s'approche du local, moins elle est marquée. Alors, bien sûr, y'a pleins d'exceptions à ça, y'a des territoires qui s'en saisissent, mais plus globalement sur la question environnementale, voire développement durable, la seule prise en compte du changement climatique, on la voit avec le GIEC, et tout le travail international, y'a une vraie prise de conscience et la descente est lente je pense. » (E9)

Ainsi, si une discordance s'opère entre ce qui relève du savoir et ce qui relève de l'action, cela est particulièrement visible à l'échelle locale. Cela s'explique notamment parce que la perception du changement climatique, en particulier à Pau, ne s'accorde pas avec les faits. D'autre part, les sensibilités des gens peuvent être différentes, comme le montre la différenciation souvent établie dans les entretiens entre ceux qui sont *« convaincus »* du bien-fondé de l'action de lutte contre le changement climatique et *« les autres »* qui restent à convaincre. Ce partage du monde complique donc la mise en place d'actions nécessaires.

Cependant, il serait trop simple de croire qu'il suffit d'être convaincu du discours sur le changement climatique pour agir contre ce phénomène. Ainsi, même les personnes les plus sensibilisées ont souligné une dichotomie entre une sensibilité au discours sur la lutte contre le changement climatique et une sensibilité effective (qui se traduit dans l'action). Cette sensibilité au discours est d'ailleurs considérée comme étant aujourd'hui largement partagée. Toutefois, elle ne se mue que rarement en une sensibilité effective et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cette sensibilité au discours est parfois plus une sensibilité à l'image que ce discours renvoie plutôt qu'aux convictions qui sont derrière. Cela a souvent été évoqué, notamment concernant la prise en compte politique du changement climatique : « *C'est plus de l'image qu'une réelle conviction, ça c'est clair !* » (E14). Surtout, il est facile d'adhérer à un discours qui met en avant la menace que représente le changement climatique pour l'humanité. Cependant, si l'adhésion est simple, l'action qui devrait s'ensuivre l'est beaucoup moins, notamment parce qu'elle remet en cause des comportements qui ne sont pas faciles à changer et que les gens n'ont pas forcément envie de changer. La lutte contre le changement climatique œuvre ainsi dans l'intérêt général, mais à contre-courant de l'intérêt individuel. Ce conflit d'intérêt a souvent été souligné dans les entretiens : « *L'intérêt général va à contre-courant des intérêts particuliers* » (E13). Cela explique alors ce décalage entre une sensibilité au discours et une sensibilité effective : tout le monde s'accorde sur l'intérêt général, mais chacun agit d'abord dans son intérêt propre.

3.2. Des temporalités contradictoires

Un second paradoxe réside dans les temporalités contradictoires dans lesquelles le changement climatique s'inscrit. Dans un premier temps, il s'agit d'un décalage entre le présent et le futur, deux temporalités qui posent problème pour l'appréhension du changement climatique. D'un côté, les personnes interrogées semblent avoir conscience d'un phénomène en cours, donc se déployant dans le temps présent. Nombreuses sont alors les personnes à estimer qu'il « *y'a urgence* ». Cependant, il semble impossible dans un même temps de s'empêcher de considérer les impacts du changement climatique comme étant lointains tant que leur perception reste faible :

« [...] pour moi le changement climatique il est à venir. Les véritables changements, ils sont à venir. » (E3)

« [...] c'est un phénomène qui est en cours et avec lequel il va falloir surement composer à l'avenir. » (E4)

Ce paradoxe des temporalités est d'ailleurs souvent révélé à l'insu même de la volonté des personnes interrogées. En effet, si certaines disent explicitement concevoir le changement climatique comme lointain, d'autres semblent trompées dans leur propre discours, dans lequel se forment des propos révélateurs de cette impossibilité de réellement considérer le changement climatique comme étant déjà là. Par exemple, une personne se qualifiant comme très sensible à la question du changement climatique, et ayant même parfois un discours alarmiste, est prise à son propre piège lorsqu'elle tente de convaincre de l'urgence de la situation :

« Non, on le sait. On le sait, on est largement avertis là-dessus donc on sait tous que le changement climatique est devant nous et que chaque jour qui passe nous ramène vers le mur. » (E.10)

Cette idée du mur « devant nous » sous-entend alors qu'il n'est pas encore présent, même si nous avançons vers lui. Cette contradiction s'observe encore plus clairement lorsqu'une personne interrogée se contredit dans une même réponse :

« On sait pas jusqu'à quel point ça va aller et quand ça va vraiment commencer. [...] Je sais qu'il va y avoir quelque chose qui va se passer, que ça a déjà commencé mais que c'est presque invisible. »(E3)

Dans un même propos, le changement climatique est donc à la fois quelque chose qui a déjà commencé mais qui va commencer. S'il peut s'agir à première vue d'un non sens, ces propos sont en fait révélateurs d'un paradoxe inhérent à la question du changement climatique. D'un côté, il est admis qu'il s'agit d'un phénomène en cours mais il semble impossible de se le représenter comme tel. Le changement climatique s'illustre donc comme le paradoxe d'une urgence lointaine : il est qualifié d'urgence, mais représenté comme lointain.

Ce paradoxe de l'urgence lointaine pose alors problème pour agir contre le changement climatique. À cette première contradiction de temporalités, vient se greffer

celle de la contradiction de temporalités de l'action face aux effets du changement climatique. En effet, l'action requise contre le changement climatique s'inscrit dans le temps long, dans le sens où la visibilité de l'effet des solutions est emprunt d'une lenteur plus importante que celle de l'effet du changement climatique. Pour le dire plus simplement, agir aujourd'hui contre le changement climatique ne garantit pas de voir immédiatement les effets bénéfiques de son action sur le changement climatique. Il y a donc un décalage entre le temps de l'action et le temps de son effet, qui est difficile à intégrer :

« [...] ce qui est difficile, c'est qu'on voit bien que la tendance, si on veut l'inverser, c'est pas parce qu'on va s'y prendre maintenant qu'on l'aura dans 6 mois ! Donc c'est une gymnastique qui est difficile à faire, parce que tous les petits changements d'aujourd'hui, si on veut les additionner pour que la tendance s'inverse, c'est une question à 10 ans quoi ! Enfin, minimum ! Voire plus, c'est-à-dire qu'un glacier aujourd'hui des Pyrénées, le glacier du Vignemale qui a disparu à 90%, si on veut le revoir, il nous a fallu 30 ans pour le voir disparaître, ou 40, il va falloir autant pour le voir revenir ! Peut-être plus. Donc on voit bien que le gain va pas être demain. Il n'arrive pas tout de suite. » (E11)

Ce problème de temporalité a alors un effet important sur la priorité accordée à la question du changement climatique. En effet, elle apparaît comme un enjeu moins crucial face à d'autres enjeux considérés comme plus concrets, plus immédiats :

« [...] les priorités c'est quoi ? C'est le boulot, les enfants, les soucis, d'argent, de boulot... » (E14)

Une hiérarchie d'enjeux existe donc, celle-ci étant défavorable à l'enjeu climatique. Cette hiérarchie des enjeux s'illustre à deux niveaux : celui de l'individu, dont les préoccupations quotidiennes sont autres que celle du changement climatique, mais aussi celui du politique. À cet égard, de nombreuses personnes interrogées soulignent alors l'absence de prise en compte politique du changement climatique à l'échelle nationale. Cela s'illustre dans la dernière campagne présidentielle (2017), souvent citée comme exemple :

« Moi j'ai été frappé par le fait que lors du débat présidentiel entre Macron et Le Pen, on n'a pas parlé environnement. C'est incroyable ! C'est tout simplement incroyable ! C'est...c'est même pas entendable ! » (E10)

« Vous avez-entendu parler du changement climatique dans la campagne présidentielle ? Par contre vous avez entendu parler de réductions de charges, d'emploi... » (E4).

Cette absence de réelle prise en compte politique s'explique alors par la temporalité politique qui vient s'ajouter à la confrontation des autres temporalités citées précédemment. Ce problème de temporalité a souvent été évoqué, en particulier la temporalité courte dans laquelle s'inscrivent les décisions politiques face au changement climatique qui est une problématique de temps long :

« [...] les décisions politiques elles se prennent à court terme et pas à moyen terme et là on parle de moyen terme donc c'est difficile de faire prendre des décisions dont l'effet sera dans 20 ou 50 ans. On a des politiques qui voient l'avenir à 5 ou 10 ans. » (E2)

Ce temps court de la politique s'illustre de différentes manières et a des conséquences importantes sur l'action de lutte contre le changement climatique. Tout d'abord, ce temps court est le temps court électoral :

« On est dirigés par des politiques qui sont élus pour 6 ans. Donc eux ils travaillent à l'échelle du mandat ».

Ce temps court, à l'échelle du mandat, définit donc un cadre dans lequel le politique va inscrire son action. Ce temps électoral coïncide avec le temps quotidien des gens qui font du changement climatique un enjeu de second plan dans la hiérarchie des enjeux. L'action politique va alors se déployer conformément au temps quotidien, donc à cette hiérarchie d'enjeux, cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, en vue d'un prochain cadre d'action, c'est à dire d'une réélection. L'action est alors menée dans un but électoral : l'élu mène une action qui le conduira à sa réélection. Cette action doit alors répondre aux attentes de celui qui détient le pouvoir d'élire, c'est-à-dire l'électeur. Dans le cas où l'élu essaierait de dépasser ce temps contraint, il prendrait alors le risque d'être impopulaire et donc de ne pas être réélu. De plus, son action n'aurait alors même pas de garantie d'être perpétuée lorsqu'à son cadre d'action (son mandat) se succéderait un autre cadre d'action (un nouveau mandat) d'une autre personne qui n'aurait aucune obligation de s'inscrire dans la continuité du premier.

Un cercle vicieux s'instaure alors : la temporalité courte électorale (l'échelle du mandat) conditionne l'élu dans un cadre où il est soumis au temps contraint. En effet, s'il veut renouveler son mandat, il n'a d'autre choix que de répondre aux préoccupations quotidiennes de ses électeurs, celles-ci ne comprenant pas celle du changement climatique. L'électeur semble alors être dans une position de force : il suffirait de lui faire intégrer l'idée que le changement climatique est une préoccupation pour que l'élu l'inscrive dans son cadre d'action. Cependant le citoyen n'est pas libre non plus de ce qu'il définit comme étant une préoccupation quotidienne. En effet, il est soumis à cette prise en compte politique faible du changement climatique qui induit en lui une représentation du changement climatique comme étant une préoccupation de second rang. L'élu et l'électeur apparaissent alors tous deux comme complices de cette hiérarchie des valeurs instituée au sein de la société. Cela permet ainsi de voir tout le paradoxe démocratique qu'illustre le système électoral : il fait de l'action politique une succession de temps contraints profondément opposés au temps long qu'implique la lutte contre le changement climatique.

PARTIE 3 : QUATRE LOGIQUES D'ACTION PORTEUSES DE DIFFÉRENTES VISIONS DU MONDE

Au-delà de premiers éléments clés qui ont émergé suite à l'analyse des entretiens, une analyse plus approfondie a été menée afin d'élaborer une typologie s'inspirant notamment des travaux de Max Weber sur le processus de rationalisation. Ainsi, quatre logiques d'action dominantes ont été dégagées, chacune étant porteuse d'une manière différente d'envisager le changement climatique et au-delà, d'envisager le monde. Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas de catégories cloisonnées prétendant classer chacun des discours entendus dans des cases prédéterminées. Au contraire, induite de l'analyse de ces discours, cette typologie permet de comprendre qu'il existe différentes manières de concevoir le changement climatique et donc d'y répondre. Il est à noter que chacune de ces rationalités est cohérente dans le monde dans lequel elle évolue. Il ne s'agit donc pas de juger laquelle serait plus propice ou non à la lutte contre le changement climatique, mais plutôt de mettre en avant la complexité de chacune d'entre-elles afin de montrer qu'elles apportent toutes des éléments de réflexion, de réponse. Les quatre logiques d'actions dégagées sont les suivantes : la rationalité en finalité, la rationalité circonstancielle, la rationalité en valeur et la rationalité réflexive.

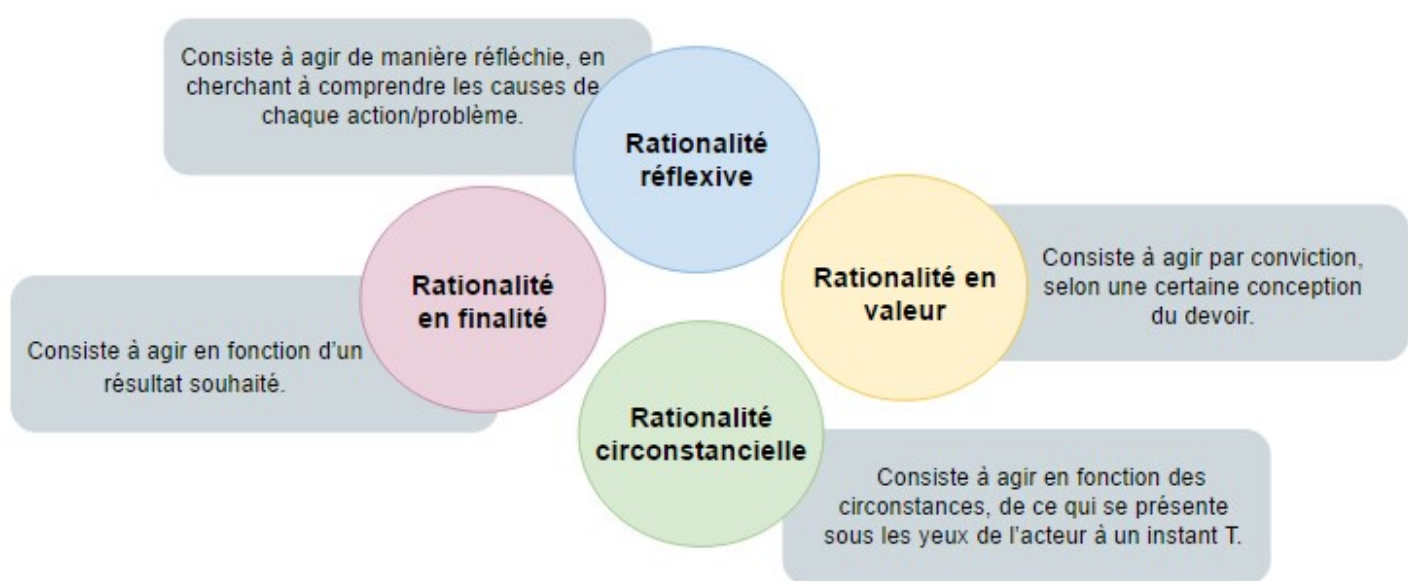


Figure 2- Quatre rationalités d'action fonctionnant selon des modèles différents

1. La rationalité en finalité : une lutte conditionnelle contre le changement climatique

1.1. Définition théorique et caractéristiques générales

La rationalité en finalité est l'une des logiques d'action élaborée par Max Weber lorsqu'il s'intéresse au processus de rationalisation du monde. Ce type de rationalité suppose d'agir en mettant en place les moyens qui permettront d'atteindre un objectif spécifique. L'action doit alors conduire à un résultat immédiat, mesurable, qui sert l'intérêt de celui qui agit. L'action est donc toujours intéressée, dans le sens où c'est l'intérêt qui la guide : ce que l'on veut conditionne la manière dont on va agir, ce qui signifie que l'action s'adapte au résultat souhaité. Ce résultat ou cette fin prend dans le cas présent la forme d'un gain que l'action contre le changement climatique doit générer et cela sur un temps court. Ce gain est souvent mesuré en termes d'argent, mais pas seulement : il peut s'agir d'un gain de liberté, de temps, de bien-être, de confort, de praticité... Ainsi, pour chaque action menée, l'individu procède à un calcul rationnel mettant en balance les efforts que cette action lui demande par rapport au gain final qu'elle peut lui apporter. S'agissant du changement climatique, mettre en œuvre une action de lutte doit générer plus de bienfaits que d'efforts qu'elle implique. La lutte contre le changement climatique est donc conditionnelle : l'action est admise à condition qu'elle génère quelque chose en retour. Cette logique d'action s'inscrit donc dans un monde où le principe de référence de l'action est la liberté individuelle : chaque individu est libre de ses choix qu'il détermine en fonction de son propre intérêt.

Cette première définition théorique permet de s'intéresser ensuite plus précisément à la manière dont le changement climatique est appréhendé à travers cette rationalité en finalité. S'il s'agit d'un monde complexe, où la même démarche de pensée n'aboutit pas nécessairement à des représentations identiques du changement climatique, il est tout de même possible d'en dégager quelques caractéristiques générales.

Les personnes dont la logique d'action s'apparente le plus à ce type de rationalité ont souvent une faible perception du changement climatique et ne sont pas les plus sensibilisées

à cette question. Ainsi, en réponse à la question, « *Que voyez-vous, que sentez-vous du changement climatique ?* », les propos illustrent une perception faible d'un point de vue personnel. Cela se manifeste par des réponses relayant des impacts généraux du changement climatique. En insistant par une question de relance (« *Vous, qu'est-ce que vous ressentez personnellement à Pau ?* »), les personnes interrogées estiment pour la plupart ne rien ressentir. Il est également intéressant de constater que dans la majorité des cas, les personnes évoluant dans ce monde envisagent presque seulement le changement climatique par le prisme de leur activité professionnelle. Si cela s'observe également dans d'autres mondes, la rationalité en finalité est celle qui semble sélectionner le plus les informations à communiquer. Ainsi, dans leurs entretiens, ces personnes font généralement peu référence à leur expérience personnelle, qu'elles y soient incitées ou non au cours de l'échange.

L'activité professionnelle sert ainsi de véritable angle de vision (et donc de cadrage) à la question du changement climatique, ce qui influence directement la perception des personnes interrogées : si leur activité professionnelle n'est pas touchée par le changement climatique, alors leur perception personnelle du phénomène demeure quasi nulle, comme s'il leur était impossible de sortir de cet angle de vue pour se demander si personnellement, elles ressentent ou non des impacts. Cette activité professionnelle fait souvent partie de la sphère économique, ce qui conduit alors les personnes à appliquer le vocabulaire du domaine économique au changement climatique. Par exemple, les termes de « *gain* » ou de « *plus-value* » (E4) sont souvent utilisés, de même que l'expression de « *l'offre et de la demande* » (E3). Lorsque la nature est évoquée, celle-ci est abordée comme une ressource que l'individu « *consomme* » (E3). Les personnes évoluant professionnellement dans la sphère économique appliquent ainsi le même cadre de pensée dans les autres domaines de la vie. D'autre part, si l'activité professionnelle n'est pas forcément issue de la sphère économique, certaines personnes véhiculent une vision du monde similaire qui les mène à parler avec les mêmes mots. De même, les actants du discours appartiennent souvent à un nombre limité de catégories spécifiques, empruntées elles aussi pour la plupart au monde économique (« *les entreprises* », « *les donneurs d'ordres* », E20). Cette manière de cadrer sa pensée mène alors à se représenter le changement climatique proportionnellement à

l'ampleur économique de l'impact et donc à se représenter seulement les conséquences économiques, non pas les conséquences environnementales.

De ce fait, le seul moyen de mesurer le caractère majeur et urgent du changement climatique (en dehors de l'impact sur leur activité) est de se référer à d'autres acteurs, jugés de confiance. Il s'agit principalement des médias, puis des scientifiques et des « experts » qui « nous alertent sur des phénomènes un peu plus alarmistes » (E12). Ces acteurs servent de caution au changement climatique : « Y'a des vrais enjeux, graves, importants, avec les médias on le voit bien, ces reportages, sur la banquise qui fond, etc. » (E12). Le changement climatique est donc une préoccupation parce qu'il le devient à travers « le retentissement médiatique » (E12) voire même le « le matraquage médiatique » (E4) dont il est l'objet : « [...] aujourd'hui on en parle tellement que je considère que c'est une réalité ». Finalement, sans ces deux cautions que représentent les médias et les scientifiques, il semble que rien ne pourrait laisser penser qu'il y a bien un changement climatique :

« J'en ai plus conscience parce que je le lis, parce que j'en entends parler » (E4).

L'action contre le changement climatique est alors envisagée d'une manière spécifique. Les petites actions menées aux échelles locale et individuelle sont dévalorisées. En effet, celles-ci sont considérées comme étant « une goutte d'eau » (E3) dans l'océan que représente la lutte contre le changement climatique. Celle-ci n'a donc de sens que si elle est collective et menée à échelle globale ou au moins nationale :

« Les décisions doivent être prises collectivement et de manière massive » (E3).

Ce type de rationalité est donc très influencé par la prise en compte globale du changement climatique : cette échelle étant jugée comme la plus pertinente pour le traitement de ce problème, si elle ne prend pas en compte le changement climatique de manière crédible, alors les personnes issues de la rationalité en finalité ne verrons aucune raison de le prendre en compte elles aussi, estimant que ce n'est pas leur rôle et que leur action serait inefficace.

Cette dévalorisation des petites actions est associée à une dénonciation de la culpabilisation individuelle jugée comme non productive voire « mortifère » (E3). Accabler l'individu, le contraindre d'agir à son échelle serait se tromper de cible car celui-ci n'a pas de pouvoir sur le climat :

« On s'en prend souvent, un peu au particulier, [...] on se sent un peu culpabilisé sur certaines choses, et on a l'impression que sur la grosse partie de l'iceberg, qui est caché, on a que peu d'influence. » (E12)

« [...] il faut pas être, donner le sentiment que...à un moment donné qu'on est tous des affreux pollueurs et que tout est dramatique. » (E12)

L'individu n'est pas à lui seul responsable du changement climatique, il ne peut ni ne doit donc y répondre individuellement. Remettre en cause l'individu serait par ailleurs vu comme une remise en cause de sa liberté, or celle-ci est fondamentale pour ce type de rationalité. Le caractère conditionnel de la lutte contre le changement climatique s'observe donc encore une fois ici : cette lutte peut advenir à condition que tout le monde y adhère et que l'action soit menée à l'échelle nationale et globale. L'effort de lutte ne doit donc pas venir de l'individu mais de l'extérieur car lutter contre le changement climatique « *ne doit pas être une punition* » (E3).

Les solutions concrètes apportées par ce type de rationalité sont en accord avec le modèle de pensée que cette rationalité induit. Ainsi, la liberté de l'homme ne devant pas être contrainte par des mesures de lutte contre le changement climatique, les solutions proposées s'attachent davantage à des mesures permettant de s'adapter au changement climatique sans nécessairement remettre en question les modèles de vie existants. Les comportements de l'homme ne sont donc pas remis en cause : s'ils sont impliqués dans ce changement climatique, il est tout de même possible d'y répondre par les mêmes moyens qui l'ont provoqué. Les solutions proposées sont incitatives (incitation financière) ou encore technologiques (par exemple, la voiture électrique pour diminuer la pollution en ville). Ces solutions ne cherchent donc pas nécessairement à prévenir les effets du changement climatique mais plutôt à s'y adapter. Elles doivent d'autre part être clé en main, dans le sens où elles ne doivent pas demander d'effort particulier à l'individu.

1.2. Une même logique d'action pour différentes représentations du changement climatique

Si définir des caractéristiques communes à ce type de rationalité permet de saisir la manière dont elle se déploie, il est nécessaire d'affiner la réflexion. En effet, ce même

processus de rationalisation peut induire différentes représentations du changement climatique, témoignant de la complexité d'une même logique d'action. Si le raisonnement est le même dans chaque cas, les conclusions tirées ne sont pas forcément similaires au sein de ce même monde. Il est donc intéressant de constater que dans un même monde, plusieurs représentations du changement climatique sont possibles. Celles-ci fonctionnent cependant de la même manière : dans chaque cas, l'individu procède à ce calcul rationnel, lui permettant d'évaluer si l'action à mener sert son intérêt ou non. Le calcul est donc toujours le même, mais le résultat diffère d'un individu à l'autre, et cela en fonction de divers facteurs. Trois représentations différentes ont donc émergé au sein de ce même monde : 1) La lutte contre le changement climatique comme opportunité, 2) La lutte contre le changement climatique comme contrainte (à première vue), 3) La lutte contre le changement climatique comme impossible.

1.2.1. La lutte contre le changement climatique est une opportunité

Une première représentation se caractérise par une issue favorable : lutter contre le changement climatique peut être une opportunité. Cela s'explique par le résultat positif du calcul rationnel auquel l'individu procède, qui incite donc à agir contre le changement climatique. Dans ce cas, le changement climatique est alors considéré comme ayant une implication « majeure » (E20) dans l'activité où la lutte est instituée. En effet, elle peut générer un bénéfice, notamment économique. La contrainte qu'aurait pu représenter l'action de lutte contre le changement climatique est donc contrebalancée par l'opportunité économique qu'elle représente. Cette opportunité s'observe notamment dans le domaine énergétique :

« [...] y'a des modèles assez vertueux, où euh...l'efficacité énergétique, se traduit par une efficacité financière. C'est pour ça que ça fonctionne. » (E20)

Dans le cas d'une lutte contre le changement climatique qui représente une opportunité, il n'est donc plus question de se demander s'il faut lutter ou non contre ce phénomène. Aucun jugement de valeur n'est émis sur le bien-fondé ou non de la cause, ce qui montre bien que la sensibilité ou non à la question du changement climatique n'est pas ce qui détermine ici

l'action. Si la lutte contre le changement climatique est bénéfique, profitable à l'individu ou à l'activité professionnelle, alors cette lutte va de soi. S'agissant de l'activité professionnelle, c'est alors le « rôle », le « job » des différents acteurs, notamment des « entreprises » (E20) de s'adapter à ce qu'implique cette lutte contre le changement climatique car cela sert leurs intérêts. Finalement, c'est donc ce que peut apporter le changement climatique en termes de gains qui détermine cette vision du changement climatique comme opportunité.

Si cette vision des choses est possible, c'est parce que l'équation entre l'enjeu climatique et l'enjeu économique est favorable. La lutte contre le changement climatique reste donc conditionnelle et n'est pas devenue par hasard un enjeu majeur. Elle le devient parce qu'il y a un « *alignement entre les intérêts économiques et les intérêts sociétaux* » (E20) que représente la lutte contre le changement climatique, cet alignement étant nécessaire et non pas contingent. Il existe donc toujours cette réserve au sujet de la question du changement climatique, celle-ci s'illustrant dans le côté non économique que certaines mesures peuvent avoir :

« Parfois, y'a quelques domaines dans lesquels avoir un comportement éco-responsable n'est pas toujours, très économique. Et c'est là ou ça devient plus compliqué. » (E20)

Finalement, c'est donc si le changement climatique implique de renverser la hiérarchie des valeurs de la société qu'émergent les complications : si l'enjeu économique n'est plus prédominant, alors l'équilibre se rompt et l'opportunité que représente le changement climatique peut alors s'effondrer. Cette idée est souvent illustrée par des exemples concrets empruntés aux expériences professionnelles des interrogés. S'agissant du domaine de la grande distribution, un interrogé développe ainsi l'exemple suivant :

« Je vais vous prendre un exemple. Dans le commerce, si vous mettez des portes, aux meubles froids, vous économisez de l'énergie, vous préservez la planète, par contre vous perdez 40% de votre chiffre d'affaire parce que les gens n'ouvrent pas les portes pour aller acheter du yaourt. » (E20)

Cet exemple est représentatif de cette équation mentale réalisée afin de déterminer si oui ou non il y a alignement des différents intérêts et donc si l'intérêt climatique peut être pris en compte. Dans tous les cas, l'enjeu premier est économique. Tous les autres enjeux peuvent être pris en compte, à condition que ceux-ci convergent vers cet intérêt

économique, ce qui est possible dans cette vision du monde. L'opportunité que représente la lutte contre le changement climatique l'est donc parce que cette lutte réussit à s'intégrer dans le modèle économique existant.

1.2.2. La lutte contre le changement climatique est à première vue une contrainte

Une seconde représentation se positionne à l'intermédiaire entre les deux autres. Elle se caractérise d'abord par une vision a priori négative de ce phénomène qui impliquerait des actions contraignantes. Cette contrainte serait liée au fait que cette lutte contre le changement climatique implique des mesures allant à l'encontre des habitudes et donc un effort à produire qui n'est pas naturel. Cette idée est alors illustrée par des exemples de mesures mises en place pour lutter contre le changement climatique qui sont jugées inefficaces. Parmi ces exemples, celui de la Réglementation Thermique (RT) 2012 est souvent cité. Il s'agit d'une mesure mise en place pour la construction de bâtiments neufs qui impose des normes énergétiques plus sobres. Cette mesure est souvent citée pour illustrer la contrainte que représentent certaines mesures allant dans le sens de la lutte contre le changement climatique. Dans le cas présent, une personne interrogée dit, s'agissant de cette mesure :

« [...] les gens...ça génère un surcoût, ça les oblige à faire des choses qui sont...qu'ils n'ont pas l'habitude de faire. » (E4)

Cette personne souligne donc ici deux éléments fondamentaux qui illustrent une représentation du changement climatique comme impliquant des mesures contraignantes. Il s'agit premièrement du « *surcoût* » que ces mesures impliquent, puis d'une manière de faire nouvelle, qui n'est pas acquise. Ainsi, lutter contre le changement climatique apparaît ici comme une contrainte, qui demande un effort trop important qui n'est même pas contrebalancé par un gain économique puisqu'au contraire, à cet effort s'ajoute une perte de profit. Enfin, à l'inefficacité économique s'ajoute l'inefficacité énergétique de cette mesure :

« au-delà d'être contraignant en termes de temps, en termes de coût, enfin de surcoût, si en plus, c'est pas efficace [...] » (E4).

Le résultat du calcul rationnel est donc négatif, cette mesure génère trop de pertes. Cet exemple de la RT 2012 illustre bien cette représentation initiale à laquelle peut conduire la rationalité en finalité, qui se caractérise par une vision du changement climatique qui implique de prendre des mesures qui n'ont aucun intérêt : ni économique, ni même énergétique dans le cas de la RT 2012.

Cependant, si cette représentation première a plutôt tendance à mettre en avant cette contrainte que symbolise la lutte contre le changement climatique, elle n'est cependant pas figée. Bien souvent, en regard de cette posture a priori récalcitrante vis-à-vis de la lutte contre le changement climatique, la vision de celle-ci comme opportunité plutôt que contrainte n'est pas inexistante. Elle est juste en attente de preuves. Ce type de profil n'est donc pas fermé à l'idée même de lutter contre le changement climatique mais attend d'avoir des preuves de ce que cela peut lui apporter : il faut donc que cette lutte produise un « gain » : *« C'est un gain de confort, c'est un gain économique, c'est un gain de rapidité »* (E4). Il faut montrer qu'il y a *« une plus-value »*. Ainsi, le besoin de concret, de chiffres, de faits est alors fondamental, dans la sphère privée comme professionnelle :

« Moi j'aimerais du concret. Qu'on arrête de me dire, à l'horizon 2080, y'aura 25% de...de gaz à effet de serre de plus, j'en sais rien, je dis des chiffres au pif hein, ça me parle pas du tout ! Mais pas du tout ! Par contre qu'on me dise, « tu roules au diesel, dans 2 ans, le diesel, l'essence, à la pompe, coûtera le même prix que l'essence normale, et si tu achètes une voiture électrique, t'as tel gain, etc », ça, ça me parle parce que c'est du concret. C'est des exemples concrets, dans chacun des domaines qu'on peut avoir [...] » (E4).

Il ne suffit donc pas de mettre en place de *« grands principes »* mais de montrer leur *« applicabilité »* concrète. Finalement, ce type de représentation semble très influencé par la manière dont les choses lui sont présentées, donc par d'autres cadrages de la question climatique :

« [...] aujourd'hui quand on parle de transition énergétique et finalement, de nouveaux modes de faire qui peuvent générer des richesses économiques autres ; et là, ça concerne plus de monde. » (E4)

En changeant le cadrage du problème au niveau de son traitement, en parlant de transition énergétique dans le cas présent, ce type de représentation peut ainsi être impacté car lutter

contre le changement climatique s'inscrit alors dans son cadre de pensée. Il faut donc montrer que « [...] *cette contrainte* » vue comme telle a priori, « *elle génère ce gain* ». Cela illustre parfaitement la conditionnalité de la lutte contre le changement climatique, indispensable dans la perspective de cette logique d'action.

1.2.3. La lutte contre le changement climatique est impossible

Une troisième représentation possible se positionne comme symétriquement opposée à la première. En effet, si la première se caractérise par une vision de la lutte contre le changement climatique comme une opportunité, celle-ci l'envisage au contraire comme quelque chose d'impossible. Le raisonnement est pourtant similaire, mais il conduit à une représentation totalement différente et opposée du changement climatique.

Cette représentation se déploie au fil d'un jeu d'oppositions constant mettant en avant l'impasse climatique dans laquelle nous sommes. Le changement climatique est perçu comme étant à la fois distant et proche, que ce soit temporellement, spatialement ou professionnellement, ce qui donne lieu à un discours orienté par la contradiction. Temporellement, le changement climatique est considéré comme étant « *à venir* » même si des impacts « *déjà visibles* » (E3) sont évoqués. Cependant, ces impacts sont distants spatialement et professionnellement comme le montre cet exemple d'une personne travaillant dans le tourisme :

« *Je ne suis pas directement au contact des conséquences [...] je ne suis ni en montagne, dépendant de la neige, ni sur la côte, dépendant de l'activité touristique* » (E3).

Une phrase résume ainsi cette triple distance du changement climatique :

« [...] *ça n'impacte pas l'activité de Pau aujourd'hui* » (E3). Le changement climatique n'impacte pas « *l'activité* » économique citée ici, qui est le tourisme (distance professionnelle). Il ne l'impacte pas car elle se situe à « *Pau* » (distance spatiale) et il ne l'impacte pas « *aujourd'hui* » (distance temporelle).

Pourtant si ce changement climatique est triplement distant, il est aussi représenté, de manière paradoxale, comme étant proche et même actuel. S'il ne touche pas l'activité de

Pau, il s'avère pourtant être une réalité « *en bord de mer* » et « *en montagne* » (E3). De même, si cette personne est capable d'imaginer des impacts du changement climatique à son échelle, ils ne sont pas vus comme étant nécessairement dangereux ni permanents :

« Moi si j'ai quelques jours de pluie en plus, dans le mois, dans l'année, ou quelques jours de sécheresse supplémentaires, ça va pas changer radicalement mon offre touristique ou ma façon ni de fabriquer, ni de vendre, ni d'accueillir, ni de promouvoir...ça a peu d'impacts. »

(E3)

De même, si plus de crues sont à craindre, cela reste un problème ponctuel : « [...] *ça arrive et puis ça repart.* » (E3).

Ainsi, si le changement climatique ne peut être éprouvé par l'expérience professionnelle à l'instant présent, les risques qu'il peut faire encourir sont tout de même connus. Par exemple, concernant la diminution de l'enneigement en montagne, cet impact du changement climatique est abordé comme étant à craindre à l'avenir. Cependant, il est intéressant de noter que le manque de neige n'est pas problématique en soi :

« [...] limite si y'a plus de neige, tant pis, on ne fera plus de ski. » (E3)

Ce manque de neige devient problématique dans la mesure où la neige, considérée comme ressource, permet la pérennité de l'activité ski, et donc du tourisme en montagne, ce qui assure finalement la pérennité de l'activité économique qu'est le tourisme. Il y a donc ici un déplacement de la notion de risque : le manque de neige en montagne provoqué par le changement climatique ne constitue pas un risque environnemental (dégradation de l'environnement) mais un risque économique (perte de profits liée à l'arrêt de l'activité ski). Ce risque économique se traduit par une perte d'argent due au déclin de l'activité ski. Cette perte d'argent impacte l'activité touristique mais aussi l'économie locale, dans les vallées :

« Que deviennent les gens qui travaillent et vivent de leurs revenus tirés de la neige ? » (E3).

Cette représentation du changement climatique cristallise donc une vision de ce phénomène à travers ses conséquences économiques seulement, en excluant les conséquences environnementales.

Si ce risque économique est abordé, il reste cependant difficile de l'utiliser comme prétexte pour agir contre le changement climatique. En effet, si ce risque existe, il reste cependant trop flou et lointain pour être réellement pris en compte. Le changement

climatique est donc considéré comme étant hors de l'échelle d'action, d'autant plus parce qu'il est extrêmement marqué par l'incertitude et l'inexactitude, éléments fondamentalement problématiques pour ce type de rationalité. Si le changement climatique est prouvé, il existe cependant des incertitudes quant à l'ampleur réelle des impacts à venir, quant à la date précise à laquelle ils adviendront. À de nombreuses reprises, le problème des « échéances » est ainsi souligné. De même, des interrogations récurrentes guident le propos :

« Est-ce que c'est dans 10 ans, dans 20 ans, dans 30 ans qu'il y aura plus de neige euh...dans la montagne ? [...] Qu'est-ce qu'on va faire dans 30 ans dans les stations de ski l'hiver ? [...] Est-ce que les gens continueront à venir en montagne l'hiver pour faire autre chose que du ski ? » (E3)

Cette représentation du changement climatique induit ainsi une incapacité d'action. En effet, lorsqu'il s'agit de réfléchir aux mesures à prendre pour lutter contre le changement climatique, celles-ci sont vues comme allant à l'encontre de la pérennité de l'activité économique. Le résultat du calcul rationnel est ici négatif :

« [...] il faudrait, par exemple, qu'on arrête d'organiser des congrès à Pau, parce que ça génère des transports. Il faudrait que tout le monde fasse ses réunions en visioconférence » (E3). L'utilisation du conditionnel est ici intéressante, car elle illustre la manière dont cette personne positionne son discours : ce qu'il faudrait faire est de l'ordre de ce qui est légitime dans la perspective de la lutte contre le changement climatique. Cependant, cela ne s'aligne pas du tout avec son intérêt économique :

« [...] en disant ça, j'me tire une balle dans le pied [...] Moi, j'ai des hôtels à faire tourner. » (E3).

Le résultat du calcul rationnel se traduit alors de la manière suivante :

« Les mesures à prendre sont contraires à mon modèle économique. Et à mes enjeux économiques » (E3). Lutter contre le changement climatique relève donc d'une impossibilité totale, l'intérêt économique étant vu comme incompatible avec cette lutte. Prétendre le contraire serait même « complètement hypocrite » (E3). Finalement, ce n'est donc plus le risque du changement climatique qui est perçu mais celui que les mesures à prendre

pourraient engendrer. Si le changement climatique représente un risque économique de part une raréfaction des ressources nuisible pour l'activité économique, ce risque économique se traduit aussi (et peut-être surtout) par les mesures à prendre qu'il entraîne. Cette manière d'envisager le risque lié au changement climatique s'apparente donc au « *mécanisme du risque inversé* » développé dans la thèse d'Antonin Pottier³⁰. Le risque immédiat n'est pas provoqué par le changement climatique, mais par les mesures que ce dernier suscite et qui ne servent pas l'intérêt économique.

S'intéresser à ces trois différentes représentations issues d'un même monde permet donc de voir que si la logique d'action est toujours la même (calcul coût / bénéfice), le résultat, lui, diffère d'un individu à l'autre. Cela s'explique par la forte contextualité liée à cette logique d'action. Si la dimension contextuelle des représentations a été évoquée dans l'introduction, elle prend ici tout son sens. En effet, si les représentations du changement climatique diffèrent autant, c'est parce qu'elles sont fortement influencées par deux facteurs principaux, extérieurs aux individus, qui relèvent du contexte général dans lequel ils évoluent. Le premier facteur est celui du territoire : en effet, que le changement climatique soit vu comme une opportunité ou une contrainte, il s'agit à chaque fois d'une représentation déterminée par le territoire sur lequel se déploie l'action. Ainsi, le changement climatique peut être une opportunité de développement économique à Pau, mais cela pourrait être tout à fait différent ailleurs :

« Pour les entreprises qui sont présentes sur le territoire c'est une opportunité. Après ça dépend des territoires. Franchement, si vous êtes...encore une fois je reprends Lyon mais...au sud de Lyon y'a des usines qui sont à Feyzin, vous êtes à Marseille au port de Fos, avec la raffinerie, ou vous allez euh...dans l'Est de la France dans les usines automobiles, bon c'est plus compliqué. Vous n'allez pas faire tourner les usines avec des panneaux solaires ! » (E20)

Dans le cas du changement climatique comme contrainte, le facteur est le même : Pau n'est pas suffisamment impacté donc le gain d'une lutte contre le changement climatique ne contrebalance pas les effets néfastes perçus comme quasi inexistantes.

³⁰ POTTIER Antonin. *L'économie dans l'impasse climatique : développement matériel, théorie immatérielle et utopie auto-stabilisatrice*. Economies et finances. EHESS, 2014, p.295

Cependant, le territoire n'est pas le seul facteur. Le second facteur, imbriqué avec le premier, est celui du domaine d'activité. Dans de cas de la lutte contre le changement climatique vue comme une opportunité, il s'agit d'une opportunité dans le domaine de l'énergie, filière majeure du territoire palois et qui s'insère donc parfaitement dans le processus de transition énergétique. Dans le cas de la lutte contre le changement climatique comme quelque chose d'impossible, il s'agit d'une contrainte dans le domaine du tourisme, activité qui, à Pau, ne subit pas encore suffisamment d'effets néfastes pour contrebalancer les efforts et les pertes qu'engendrerait la lutte contre ce phénomène.

Enfin, le troisième facteur est temporel : la rationalité en finalité se déploie dans une temporalité d'action courte. Si lutter contre le changement climatique est une opportunité aujourd'hui, cela peut ne plus l'être demain, si la conjoncture économique change s'agissant de la transition énergétique. Si cette lutte est une contrainte voire une impossibilité, cela peut changer à l'avenir si les impacts du changement climatique provoquent de réelles pertes quantifiables. Ainsi, aucune de ces représentations n'est figée : elles dépendent totalement de ces différents facteurs qui sont inhérents à la rationalité en finalité.

La rationalité en finalité, quelles que soient les représentations du changement climatique qui en découlent, conduit donc à accepter de lutter contre ce phénomène seulement de manière conditionnelle, dans le sens où cette lutte ne saurait être gratuite, désintéressée. Elle est soumise à la condition du gain. Pour que l'action contre le changement climatique soit acceptée, elle doit donc revêtir le prisme de l'opportunité et non de la contrainte. De plus, elle doit être choisie et non forcée, conformément au respect de la liberté de chacun. L'enjeu climatique ne peut donc être premier et doit être subordonné à d'autres enjeux, notamment économiques. Ce qui est vu comme problématique est le changement climatique lui-même, non pas l'homme qui en est responsable. Plus que l'homme qui doit s'adapter au changement climatique, c'est donc le changement climatique qui doit s'adapter à l'homme, à ses intérêts.

2. La rationalité circonstancielle : une lutte proportionnelle à l'urgence du changement climatique

2.1. Définition théorique et caractéristiques générales

La rationalité circonstancielle est un type de rationalité induit de certains discours entendus lors de l'enquête présentée ici. De manière générale, il s'agit davantage d'une logique de réaction plutôt qu'une logique d'action. En effet, c'est une manière d'agir profondément ancrée dans le présent, qui agit selon la réalité qui se présente sous ses yeux. Elle consiste à agir en fonction des circonstances, de ce qui se présente sous les yeux de l'acteur à un instant T. Elle semble ainsi combiner une forme de rationalité « limitée »³¹ et « traditionnelle ». D'un côté, elle est limitée dans le sens où l'individu ne cherche pas à agir de manière optimale mais seulement de manière satisfaisante, en fonction des circonstances dans lesquelles il se trouve. Il s'agit donc d'agir au mieux, selon ce qui est possible de faire à un instant T. D'autre part, l'action est également traditionnelle, selon la typologie de Max Weber. En effet, elle n'obéit pas à un principe moteur qui la déterminerait. Elle est davantage le résultat d'un réflexe, ou d'une habitude d'agir dans un monde où les choses sont perçues de manière assez chaotique et donc où l'action de l'homme fait face à beaucoup de choses qui lui échappent. Face à une vision globale qui ferait de l'action quelque chose se déployant toujours de la même manière peu importe la réalité de ce monde, il y a donc ici une vision compartimentée du monde, afin de mieux le saisir.

Dans cette perspective, la lutte contre le changement climatique est proportionnelle à l'urgence estimée qu'il représente et elle relève de la capacité d'action. Dans la prise en compte du changement climatique, une action de lutte sera engagée seulement si des impacts concrets sont perceptibles. Si aucun impact n'est ressenti, la logique est alors de ne pas agir, non pas parce que le changement climatique n'est pas considéré comme important, mais parce que d'autres priorités concrètes et immédiates doivent être prises en compte à cet instant. L'action est donc menée dans la mesure où il est possible d'agir (moyens disponibles et suffisants) et urgent d'agir (perception d'impacts concrets qui feraient du changement climatique une priorité).

³¹ CHANUT, Véronique, et al. « Les limites de la rationalité limitée ? Un essai de réflexion en sciences de gestion », *Management & Avenir*, vol. 48, no. 8, 2011, pp. 97-117

À l'image de la première rationalité (rationalité en finalité), la rationalité circonstancielle se caractérise tout d'abord par une faible perception du changement climatique. Peu importe les raisons évoquées selon les personnes interrogées, celles-ci se disent incapable de percevoir le changement climatique. Cette perception faible voire absente peut être justifiée par un manque de recul suffisant pour évaluer les impacts du changement climatique à Pau :

« [...] moi j'suis Palois depuis pas longtemps donc je pourrai pas avoir un recul de 10 ans pour dire oui il fait plus chaud l'été ou il fait moins chaud l'été... voilà j'en sais rien. Non sur Pau euh...non. Je...ça fait que 6 ans que je suis là donc...j'ai pas...j'ai pas pu percevoir des...des gros changements. » (E2)

Dans la même perspective, l'hyper-mobilité propre à nos modes de vie actuels est considérée comme un facteur de brouillage de la perception :

« J'ai déménagé 50 fois, donc du coup j'me rends même plus euh...j'ai pas de notion, de ce qu'est une année chaude à Pau, de ce qu'est pas..., de ce qu'est une année pluvieuse à Pau, ça n'a aucun sens pour moi ça. À titre personnel. Parce que les gens sont tellement mobiles, en plus [...] à partir du moment où on bouge régulièrement, on perd la notion de ce qu'est une année chaude, une année pluvieuse, ventée, voilà. Et du coup on a plus le recul nécessaire pour sentir ce type de changements ». (E7)

Cependant, le même constat est dressé chez les personnes résidant à Pau depuis toujours :

« Moi j'ai toujours vécu ici, j'me suis un peu expatriée sur Bordeaux mais c'est pas très loin donc... Moi qui ai toujours vécu ici euh...pfff...l'impact du changement climatique, voilà. J'ai des souvenirs, enfant, de grosses chaleurs, j'ai des souvenirs d'hivers hyper rigoureux, avec 4 jours de neige, être bloquée dans ma campagne, enfin... C'est sporadique, donc c'est vrai que j'le vois pas parce que c'est des choses que j'ai toujours connues, c'est-à-dire, des fois il va faire très chaud, des fois il va faire très froid, des fois il va faire très doux, enfin... Y'a...pour moi y'a pas eu de...j'vois pas de différence de climat entre y'a 30 ans quand j'étais gamine, et aujourd'hui. » (E7)

La perception du changement climatique semble donc être erronée, ce qui conditionne une représentation du changement climatique comme étant un phénomène distant. Il s'agit d'abord d'une distance spatiale et temporelle :

« [...] chez nous, le changement climatique, on n'est pas inquiets globalement [...] on a encore un peu de temps pour se préparer. » (E2)

La représentation du changement climatique est donc proportionnelle au danger ressenti, donc à la perception de ce phénomène. Cette perception étant faible, le changement climatique ne peut être représenté autrement que comme distant, à venir, par opposition à l'urgence pourtant parfois admise. Par exemple, au sujet de la ressource en eau, une personne admet qu'il faudrait s'intéresser dès aujourd'hui à la question des ressources alternatives :

« Les ressources alternatives c'est des opérations de longue haleine donc .il faudrait...je suis convaincu qu'il faudrait les lancer maintenant mais...voilà. » (E2). Le discours laisse donc entendre qu'il y a une prise de conscience de l'urgence du changement climatique mais que celle-ci entre en contradiction avec une représentation de ce phénomène comme distant.

Le manque de perception est également en décalage avec une sensibilité (ou du moins un intérêt) plutôt présente pour la question du changement climatique. Il n'y a donc pas nécessairement d'alignement entre une perception et une sensibilité existante. Bien souvent, les personnes se définissent spontanément comme sensibles à cette question ou du moins témoignent d'un intérêt pour la question. Cependant, cette sensibilité ne guide pas, n'est pas moteur de l'action. Même dans le cas où l'action participe à lutter contre le changement climatique, elle n'est pas nécessairement guidée par cela. On assiste alors à un type d'action irréfléchi ou irrationnelle dans le sens où elle ne semble pas être calculée :

« [...] à titre personnel je m'interroge pas, je...c'est parce que vous allez me poser la question que je vais vous dire, je mange comme ci, je fais comme ça, je me déplace comme ci ou comme ça, mais j'en fais pas un cheval de bataille, et j'en fais pas un... Par exemple, j'utilise systématiquement le vélo, quasiment tout le temps [...] j'me pose pas la question de...tiens je vais le faire pour tel objectif. C'est juste que je préfère comme ça. » (E7)

Cette manière d'agir explique également qu'une quelconque sensibilité, si elle existe, ne se retrouve pas nécessairement dans tous les domaines de la vie de la personne en question.

Ainsi, si une personne se dit « *assez sensible* » à la question du changement climatique, elle précise ne pas appliquer cette sensibilité dans sa « *pratique professionnelle* » :

« *Alors moi j'y suis assez sensible, à titre personnel, pas forcément dans ma pratique professionnelle à côté.* » (E7)

Une dichotomie entre sphères privée et professionnelle se crée alors, illustrant le caractère segmentaire de la rationalité circonstancielle, qui est une logique d'action qui se déploie en autant de logiques d'action que de domaines de l'existence humaine. Cela explique l'évocation d'autres enjeux auxquels l'homme est confronté, qui conduisent alors à ne pas voir la lutte contre le changement climatique comme une priorité : la hiérarchie des enjeux évoquée précédemment prend donc une place importante dans la rationalité circonstancielle. Cependant, ne pas voir le changement climatique comme un enjeu prioritaire n'est pas une question de choix, contrairement à la première rationalité, mais une incapacité à le voir autrement, face à la multitude d'autres enjeux existants. L'action qui se déploie est donc relative au degré de priorité de l'enjeu auquel la personne est confrontée. Par exemple, au sujet de la ressource en eau, une personne explique qu'il y a « *de multiples autres problématiques* » auxquelles les gestionnaires de cette ressource sont confrontés. Par exemple, l'enjeu actuel est « *d'avoir des infrastructures performantes* » (E2) pour assurer le bon fonctionnement du réseau. L'enjeu climatique, face à celui de la performance des infrastructures, n'est donc pas prioritaire, « *aujourd'hui* », car « *y'a pas d'effets, pour le moment sur notre ressource* » (E2). Cette vision segmentaire découpe également les temporalités : le temps présent est alors souvent opposé au temps futur pour montrer que l'action se concentre sur l'instant T :

« *Là on essaye de se mettre en conformité sur toutes nos installations ; après on basculera sur la question des ressources alternatives.* » (E2)

La logique d'action est profondément ancrée dans le temps présent et ce qui est concret, rendant difficile la lutte contre le changement climatique, qui est une action de long terme sur un phénomène abstrait. Se projeter dans l'avenir et donc dans l'abstrait représente une difficulté considérable pour ce type de rationalité où la pensée et l'action se limitent au présent. Dès que l'on dépasse cette temporalité (ce qui est le cas avec le changement climatique), cela pose problème. Si la question du long terme liée au

changement climatique a été soulignée de manière générale comme une difficulté importante pour la prise en compte de cet enjeu, elle apparaît ici comme un véritable obstacle car le long terme n'est pas quelque chose qui s'inscrit dans le monde de la rationalité circonstancielle. Ainsi, lorsqu'est évoquée la question du futur avec un interviewé, celui-ci rétorque : « *Oui et puis, dans le futur, quoi ?* » (E2). Ce « *quoi* » particulièrement accentué dans l'intonation, est représentatif du caractère abstrait du changement climatique. Ce « *quoi* » représente alors le concret nécessaire, mais qui n'est pas disponible « *dans le futur* ». Une double difficulté est donc illustrée dans cette phrase : non seulement le changement climatique est une question relevant du « *futur* » mais en plus il est impossible de savoir avec précision de « *quoi* » sera fait ce futur. Il y a donc un problème de temporalité profondément lié à un problème d'abstraction :

« *C'est trop abstrait parce qu'on est toujours sur des hypothèses scientifiques avec tel scénario, tel scénario, tel scénario, finalement avec une fourchette d'impacts sur la température, sur la pluviométrie, sur l'enneigement etc, et finalement on n'arrive pas à se faire une idée de ce que ça va être.* » (E2).

Cette double difficulté est le véritable obstacle à l'action, puisque le futur et l'abstrait ne sont pas des objets pris en compte dans la rationalité circonstancielle. Le frein à l'action n'est donc pas une question de sensibilité ou par exemple de volonté, mais plutôt de pouvoir, au sens de capacité, d'où un sentiment d'impuissance face au changement climatique : « *On peut pas tout faire* » (E2, E7). Ce sentiment d'impuissance ne conduit cependant pas à la résignation, car il s'agit d'une impuissance valable dans le temps présent. Il n'est pas possible d'agir actuellement mais ce n'est pas pour autant que l'action ne sera pas possible à l'avenir. L'action est alors reléguée à plus tard conformément à l'ancrage de la rationalité circonstancielle dans le temps présent.

2.2. Vers une analyse de détail : doubles conclusions possibles sur le changement climatique

La rationalité circonstancielle peut donc mener à une multitude de discours sur le changement climatique, très orientés par le contexte dans lequel l'individu se trouve. Si dans

chaque cas, les personnes mènent toutes leur action de la même manière, c'est-à-dire relativement aux données du réel qu'elles se représentent, il est intéressant de voir ce qui peut résulter de cette logique d'action. Il peut donc exister des représentations aussi multiples que les situations auxquelles les personnes sont confrontées. S'il serait ambitieux de prétendre les saisir de manière exhaustive, l'enquête a permis d'en dégager deux principales, qui reflètent différentes postures face au changement climatique : le sentiment de ne pas être concerné puis la posture fataliste.

2.2.1. Le sentiment de ne pas être concerné par le changement climatique

Loin de l'idée souvent admise présentant le changement climatique comme un phénomène qui concerne tout le monde et donc de l'idée que l'action doit être portée par tout le monde, l'idée dominante est alors que justement, tout le monde n'est pas concerné. Le fait de ne pas être concerné relève d'abord du territoire en question et du manque d'intensité du problème :

« C'est perceptible quand on est peut-être sur une zone géographique où on a des multiples tornades, des ouragans et des phénomènes météorologiques de grande ampleur et qui interrogent, sur la multiplication... Nous on n'a pas ce type pour l'instant, de problématique » (E7). Le fait d'être sur un territoire peu impacté conduit alors à ne pas se sentir concerné.

Cette posture incarne à l'extrême l'idée de séparation des enjeux, ce qui a pour conséquence d'amplifier cette idée de ne pas être concerné. Dans certains cas, la lutte contre le changement climatique est alors considérée comme un « luxe » que tout le monde ne peut pas se permettre :

« Pour moi c'est un luxe, c'est-à-dire qu'on peut faire ça, quand à côté, on n'a pas à se soucier de se dire j'ai 20€ pour manger pendant 2 semaines, je sais pas comment je vais payer ma facture d'électricité [...] on est sur un niveau de réflexion, qu'on peut se permettre, quand on a de la chance, de ne pas avoir à se soucier de choses vitales. » (E7)

Ces propos sont intéressants dans le sens où ils permettent de voir que le changement climatique est exclu de cette catégorie des « choses vitales ». Cela signifie qu'il n'est pas représenté comme étant une menace concrète et immédiate à l'existence humaine :

« Avant de pouvoir s'interroger sur les questions du changement climatique, on va se poser la question de savoir si tout va bien par ailleurs. » (E7)

Pourtant, cette vision des choses s'oppose à une sensibilité bien présente, voire une implication de la personne dans sa vie personnelle :

« [...] alors moi j'ai des enfants donc du coup c'est vraiment des choses que j'essaye de leur inculquer. Manger local, manger de saison, faire attention aux déchets ; j'habite sur la communauté, sur l'ex-communauté des communes du Miey où on a la collecte incitative, enfin voilà, pour moi c'est des choses qui sont importantes. » (E7)

Cela donne donc lieu à une contradiction entre une conscience de l'enjeu climatique ou d'une sensibilité à cette question et une faible action menée pour l'instant. Il ne s'agit pourtant pas d'une contradiction selon la logique interne de la rationalité circonstancielle : étant donné que l'action répond à une situation concrète et immédiate, il est logique de ne pas encore agir face au problème climatique dont la perception mène à le voir comme abstrait et lointain.

Le portage de l'action de lutte contre le changement climatique est alors relégué principalement au niveau du pouvoir politique, même si l'action individuelle n'est pas dévalorisée pour autant : il peut être utile *« d'agir à sa petite échelle, pour pouvoir faire avancer »* (E7). Cependant elle ne saurait être l'action principale, tout le monde n'ayant pas la même capacité d'action. Ainsi, pour lutter contre le changement climatique, *« on peut pas trop attendre que ça vienne trop des gens »* (E7). Si *« les gens »* ne peuvent pas agir, il ne s'agit pas pour autant d'un manque de volonté ou d'une préoccupation inexistante à la question du changement climatique. Cette inaction est le résultat d'un monde chaotique où les gens, pour vivre de manière satisfaisante, doivent parer au plus urgent :

« On peut pas demander...les gens ils s'adaptent à beaucoup de choses, enfin...on est sur des périodes difficiles, voilà, les gens ils broient du noir quoi, enfin on entend...si vous mettez les infos, voilà y'a pas de boulot, y'a pas de sous... donc on peut pas demander aux gens de faire des efforts [...] Enfin de faire des efforts sur ça. (E7).

L'action principale doit donc être portée à une échelle plus haute, par exemple celle de la ville : *« [...] pour moi, c'est à la collectivité, de la porter. Au territoire en tout cas. Collectivité,*

agglo, enfin n'importe. [...] Je crois qu'il faut que les communes, les collectivités, enfin tous les organismes de services publics engagent cette démarche là. [...] Il faut que les collectivités le portent, aujourd'hui, pour que ça puisse derrière après...que ça rentre après dans le quotidien des personnes ». L'action individuelle n'est donc pas écartée, mais elle ne saurait être première et absolue. La véritable action doit d'abord émerger politiquement pour donner les moyens d'agir ensuite à l'échelle individuelle. L'incapacité d'agir individuellement doit donc être corrigée par une action politique à un plus haut niveau.

2.2.2. Une posture fataliste face au changement climatique

Une seconde posture possible induite par ce type de rationalité est la posture fataliste vis-à-vis du changement climatique. Encore une fois, le changement climatique est trop peu perceptible à Pau et les préoccupations quotidiennes des gens ne sont pas orientées vers ce problème : « *les gens ils veulent d'abord un boulot* » (E6). Face à cela, il n'est alors peut-être pas possible de faire autrement que de s'en remettre aux événements et d'agir une fois les impacts du changement climatique bien visibles. Ces événements doivent d'autre part être extrêmes au risque sinon que l'homme se contente de trouver une « *parade* » (E6). Par exemple, l'augmentation des températures n'est pas un effet suffisamment menaçant pour que l'homme agisse autrement qu'en traitant seulement les symptômes du problème :

« On trouve une parade ici. Il fait chaud, on achète la clim, voilà. Tous les bureaux sont équipés de clim. » (E6)

De même, face aux phénomènes d'inondations, si « *Le gave déborde, y'a qu'à mettre un barrage* » (E6). Cette manière d'agir est remise en cause tout en admettant qu'elle est la seule possible. La seule manière d'agir plus efficacement, de ne pas seulement traiter les symptômes du problème serait alors malheureusement d'être confronté à des événements dont la récurrence et l'ampleur seraient décuplées afin de rendre le changement climatique plus crédible aux yeux de tous :

« [...] faudrait des tempêtes comme 1999 plus régulièrement ! » (E6)

Le problème est donc de ne pas être confronté aux « *conséquences suffisamment négatives* » (E6) du changement climatique. Cette idée s'illustre dans l'exemple des pics de pollution :

« [...] *c'est pareil on a des pics de pollution sur Pau, de temps en temps, mais pas suffisamment pour gêner la population. [...] Par contre si on avait une chape de plomb comme à Pékin, ou à Mexico, où on voit le nuage et obligés de mettre les codes à midi, parce qu'on n'y voit pas, ah là oui ! Les gens diraient, on est pollués !* » (E6).

L'action s'inscrit donc à l'opposé de l'anticipation. Encore une fois, cela n'est pas considéré comme étant l'action optimale, mais l'action satisfaisante, qui n'est finalement rien d'autre qu'une « *capacité de réaction* » (E6). Envisager d'agir autrement n'est pas exclu mais cela ne relève pas de la volonté, du choix mais de la capacité d'action. Or cette capacité d'action reste faible tant que le changement climatique n'a pas de conséquences plus visibles :

« *On peut toujours faire mieux, après c'est une question de moyens. Et mettre les moyens à disposition de quelque chose qui est très faible [...] c'est compliqué quand même.* » (E6)

Pour agir de manière optimale, la solution serait donc de rendre le plus concret possible un problème qui ne l'est pas. En effet, le caractère abstrait du changement climatique est ici un frein considérable à l'action. Cette concrétisation du changement climatique passerait alors par deux idées complémentaires. Tout d'abord, il s'agirait de donner à voir localement les impacts du changement climatique :

« [...] *faut quelque chose de concret, ici [...] dire voilà, l'eau regardez, c'est ici, c'est Gelos qui déborde ! C'est pas la Seine, à Paris ! C'est ici.* » (E6)

Un second moteur à l'action pourrait également s'illustrer dans la mise en avant des coûts économiques que peuvent générer les impacts du changement climatique :

« [...] *y'a un impact économique là derrière [...] C'est pas que pour sauver les ours polaires hein !* » (E6).

Cette concrétisation du phénomène pourrait alors renforcer la prise en compte politique du changement climatique en mettant « *les élus en face de leurs responsabilités* » (E6).

La rationalité circonstancielle consacre donc l'idée de l'influence de la perception sur les représentations. Alors que d'autres manières d'agir se déploient systématiquement selon

une valeur de référence (l'intérêt, la conviction...), cette rationalité est profondément marquée par des facteurs externes à l'individu : contexte temporel, spatial, professionnel... Il s'agit donc d'une rationalité très contingente, fortement ancrée dans le présent et le concret. La lutte contre le changement climatique, phénomène lointain et abstrait, n'est donc pas une priorité. La réalité, telle qu'elle se présente sous les yeux de l'individu à un instant T est ce qui guide l'action. Cette manière d'agir instaure alors un processus réciproque entre la perception, la représentation et l'action, qui prend la forme d'un cercle vicieux : la perception faible du changement climatique conduit à le voir comme distant ; cette représentation conduit à ne pas agir, la logique d'action étant basée sur la réaction plus que l'action. Alors, cette manière d'agir influence en retour la représentation de départ et ainsi de suite.

3. La rationalité en valeur : lutter contre le changement climatique est un devoir

3.1 Définition théorique et caractéristiques générales

La rationalité en valeur est un second type de rationalité défini par Max Weber lorsqu'il s'intéresse au processus de rationalisation du monde. Cette logique d'action se déploie à partir de valeurs premières reconnues comme telles. L'action est donc guidée par des principes premiers, non pas par son but contrairement à la rationalité en finalité. L'action prend alors la forme de l'accomplissement de cette valeur première, qui est absolue, fondamentale : là est le véritable fondement de l'action. L'action qui en découle est donc jugée selon les valeurs qui la conduisent plus que par les conséquences qu'elle engendre.

Cette valeur prend ici la forme du devoir. Il s'agit d'agir par conviction, selon une certaine conception du devoir. Dans la perspective du changement climatique, lutter contre est donc considéré comme relevant du devoir, idée du devoir dont la conception est déterminée par la conviction que cette lutte œuvre pour le bien de l'humanité. Cette idée

première guide alors tout le discours, qui place l'action contre le changement climatique comme action première.

Si à l'image des autres types de rationalités, différentes représentations coexistent au sein de cette logique d'action, quelques caractéristiques dominantes permettent d'en dégager un profil général. Les personnes issues de la rationalité en valeur sont souvent celles dont la perception du changement climatique semble la plus forte. De nombreux impacts du changement climatique sont cités spontanément sans avoir besoin de réfléchir longtemps pour répondre. Il peut s'agir d'impacts généraux ou plus locaux :

« [...] il y a des événements climatiques qui se passaient pas forcément avant ou alors qui se passaient mais dans une ampleur beaucoup moindre. Donc là ils se répètent et ils sont plus forts. Voilà. Que ce soit en termes de tempêtes, que ce soit en termes d'inondations, que ce soit en termes de sécheresses. » (E14)

« [...] j'ai remarqué que la crête des Pyrénées perd ses neiges éternelles très tôt dans la saison. Là on n'est pas encore en été, c'est dans 15 jours l'été, à peu près, et...y'a quasiment plus de neige aux sommets. » (E17)

Certaines réponses sont même assez précises, témoignant d'une connaissance de la question du changement climatique. Cependant, il semble qu'il s'agit davantage d'une impression de forte perception que d'une perception réelle : ces personnes sont souvent sensibilisées à cette question du changement climatique, ce qui fait qu'elles ont une connaissance des impacts que d'autres non pas. Il s'agit donc davantage de connaissance que d'une véritable perception.

Ce ressenti est d'ailleurs souvent associé, de manière assez spontanée, à une sensibilité personnelle à la question du changement climatique et aux problèmes environnementaux en général :

« [...] j'ai toujours été sensible à ces questions là dans mon éducation. » (E14)

« [...] j'y suis très sensible. » (E10)

Cette sensibilité est justifiée par divers facteurs : éducation, expériences personnelles ou encore convictions politiques. Ainsi, il semble logique que des personnes sensibles à ce phénomène soient plus informées sur la question du changement climatique. Plus qu'une

réelle perception du changement climatique, il s'agit davantage d'une sensibilité première qui les conduit à s'informer sur ce phénomène et donc soit à percevoir ce phénomène (même s'il n'est pas perceptible), soit à le percevoir car ils sont plus attentifs aux informations que leur communiquent leurs sens. Dans tous les cas, cette perception n'est pas accidentelle. Cette question de la sensibilité conduit alors les personnes à parler davantage de leur expérience personnelle que les personnes évoluant selon une autre logique d'action. Ces personnes occupant majoritairement la fonction d'élu, passent facilement de l'évocation d'expériences relatives à leur fonction à des expériences plus personnelles, sans qu'elles aient besoin d'y être incitées. Cela illustre leur vision du changement climatique : il ne s'agit pas d'un phénomène qui peut impacter seulement une sphère d'action particulière (par exemple l'activité professionnelle) mais toute leur vie, au-delà des différentes sphères de l'existence. Par opposition aux deux premières rationalités (en finalité et circonstancielle), la rationalité en valeur semble avoir une vision globale des choses et du monde, ce qui se ressent dans leur manière de se représenter le changement climatique.

Il s'agit donc à la fois d'une sensibilisation, d'une perception et d'une connaissance du changement climatique qui mène à le considérer comme une « urgence » (E10). La lutte contre le changement climatique doit donc être prioritaire, qu'elle soit difficile ou non à mettre en place :

« [...] dans les 3 priorités d'une collectivité devrait y'avoir ça quoi, tout ce qui est en lien avec la lutte contre le changement climatique. » (E14)

Dans tous les cas, cette lutte doit advenir et être élevée au rang de préoccupation dans tous les domaines de l'existence (vie privée, publique, professionnelle...). L'enjeu climatique ne doit pas se subordonner aux autres enjeux (économiques...) ; ce sont ces autres enjeux qui doivent se subordonner à lui. Cela ne signifie pas pour autant que ces autres enjeux doivent être négligés. Ils doivent simplement s'intégrer à cet enjeu premier qu'est le changement climatique (et non l'inverse comme le conçoit la rationalité en finalité). Agir contre le changement climatique devrait donc guider toute politique car cela implique tout un fonctionnement vertueux de la société au-delà de la seule préoccupation climatique :

« [...] quelle que soit la décision ou la politique menée par une ville comme la nôtre, ou l'agglomération, qu'elle ait ça en tête. [...] ça concerne le cadre de vie, ça concerne aussi de l'emploi, ça concerne des solidarités, voilà. Et que la ville elle doit vivre autour de ça et elle doit se structurer, se développer autour de ça. » (E14)

Cette vision explique pourquoi il est considéré que tous les acteurs de la société sont concernés. Cette idée s'illustre dans les discours par l'évocation de nombreux acteurs différents, appartenant aux différentes sphères de la société ; « les administrés », « les entreprises », les « élus », les « associations »... Cette liste non exhaustive des acteurs cités dans les différents entretiens montre ainsi qu'il y a autant d'acteurs concernés par le changement climatique qu'il y a d'acteurs dans la société. Il y a donc une véritable représentation transversale du changement climatique. L'élever au rang d'enjeu premier n'est pas arbitraire. S'il est premier, c'est parce qu'il touche tous les domaines de la société et qu'on ne peut donc pas « scinder les choses » (E11). Une véritable logique se dessine alors : il ne s'agit pas de s'occuper du climat pour le climat, mais pour tous les domaines de l'existence, car « tout se rejoint » (E16). Lutter contre le changement climatique œuvre alors en vue d'un bien commun et va donc de soi.

Cette vision fait écho de deux manières différentes au cadrage onusien évoqué en introduction. D'un côté, elle s'en distingue en soulignant l'impossible définition du changement climatique comme problème climatique seulement. D'un autre côté, elle s'en rapproche en véhiculant une vision globale des choses : tout le monde est concerné et il n'est donc quasiment jamais fait mention des différences de responsabilité ou encore de l'inégalité des impacts du changement climatique. Tout le monde est responsable du changement climatique, tout le monde est perdant et donc tout le monde doit agir. Dans les cas les plus extrêmes, cette représentation reflète une vision manichéenne du monde, estimant comme bonne l'action contre le changement climatique et donc comme mal l'inaction et le manque de préoccupation pour cette question. Cela mène alors à une vision parfois alarmiste de la situation, teintée d'une incompréhension face au manque de prise en compte de la question climatique :

« [...] les gros dégâts sont faits et faire machine arrière, ça va être d'autant plus dur qu'on a tardé à en prendre conscience [...] La prise de conscience elle commence à peine à se faire. À peine. » (E11)

La lutte contre le changement climatique œuvrant pour le bien de l'humanité, elle prend donc la forme d'un véritable combat à mener. Les discours sont ainsi souvent empreints d'un ton convaincu, voire militant. Le changement climatique n'étant pas vu comme une simple menace mais un phénomène bien réel, toute action contribuant à l'amplifier n'est pas admise. Par exemple, au sujet de l'utilisation de la voiture lorsque des mobilités douces pourraient être utilisées, un interrogé estime qu'il « *faut se dire bon, je sais que c'est pas bien donc je le fais pas, voilà* » (E10). La lutte contre le changement climatique est alors considérée comme une véritable lutte au sens propre du terme. Les mots empruntés au champ lexical de la lutte sont alors visibles dans les propos :

« *Je me bats pour des valeurs, des projets, des idées, une conception de la vie, en ville, une conception de la ville de demain pour mes enfants, mais je me bats ! Je devrais pas me battre !* » (E14)

« [...] *on est loin quand même, de gagner une grande bataille. [...] La bataille est tellement grande !* » (E11).

Si l'action contre le changement climatique revêt cette connotation à ce point guerrière, ce n'est pas par amour du combat mais par la nécessité qu'impose l'urgence de la situation. De plus, l'homme est lui-même responsable de la situation, son devoir est donc d'agir. Ainsi, la véritable lutte n'est finalement pas celle contre le changement climatique en lui-même mais contre l'inaction de ceux qui ne s'en préoccupent pas :

« *Tout le monde s'en fiche, globalement. [...] On est très peu en fait, à vraiment avoir des convictions sur le sujet, à se battre* » (E14).

Par contraste avec ceux qui « s'en fichent », les personnes issues de cette rationalité évoquent ainsi spontanément des actions qu'elles ont mises en place pour montrer qu'elles jouent leur rôle dans cette lutte :

« [...] *tout ça c'est des projets que j'ai mené ça !* » (E14)

« [...] j'ai le plaisir de dire que ma commune est la première commune de France à avoir adhéré à une association qui s'appelle Du Flocon à la Vague. » (E10)

« [...] on a pris quelques décisions, on était les premiers à les prendre [...] on a été les premiers à ne plus utiliser d'insecticide, enfin d'herbicide, de phytosanitaire, de tout ce qui est produits phytosanitaires depuis déjà 7-8 ans. » (E11)

Des actions sont donc possibles, et il n'est pas difficile en soi d'agir contre le changement climatique, mais plutôt d'agir contre les obstacles qui existent. On assiste donc à un déplacement de la lutte qui n'est pas tant une lutte contre le changement climatique qu'une lutte contre les obstacles à l'action contre le changement climatique. Pourtant, agir contre le changement climatique ne devrait pas être un tel combat : « [...] on devrait pas se battre pour ça. » (E14).

Agir contre le changement climatique est donc possible et le manque de prise en compte actuel résulterait d'un manque de volonté. Ainsi, au-delà d'un problème de perception ou d'une incapacité d'agir, c'est bien ce manque de volonté qui constitue le véritable obstacle à la lutte contre le changement climatique : manque de volonté pour voir les effets du changement climatique, manque de volonté pour agir. Face à l'urgence que représente le changement climatique, il faut accepter d'entendre « [...] ce qu'on n'a pas envie d'entendre » car « [...] les solutions elles existent mais on n'a pas forcément envie de les entendre. » (E10). Si le changement climatique n'est pas aujourd'hui pris en compte à la hauteur du danger qu'il représente, ce n'est pas parce que l'individu ne perçoit pas ce danger, mais parce qu'il refuse de voir la réalité :

« Y'a pas pire aveugle que celui qui n'a pas envie de voir » (E11).

Ce manque de volonté s'explique par ce qu'implique le changement climatique. En effet, il implique un changement d'habitudes que l'homme vit comme une expérience douloureuse : « [...] les changements c'est douloureux, toujours ! » (E11)

Cependant, il s'agit d'une expérience nécessaire car agir contre le changement climatique ne peut se limiter à une action post-catastrophe, comme le montre cet exemple :

« Je prends l'exemple, y'a quelques années, en Bretagne, y'a eu des inondations terribles ! Un truc terrible ! Toute la moitié de la Bretagne était mise en PPRI. Bah c'est une chose de mettre en PPRI, mais si on change pas nos habitudes, ça sert à rien hein ! Voilà. » (E10).

Ce changement d'habitudes est « *une question de volonté* » (E10), non pas d'absence de solutions car « *les solutions on les a !* » (E11) et elles relèvent surtout de l'anticipation. Il faut donc agir en amont, non pas une fois que les dégâts sont là. Par exemple, au sujet de la ressource en eau sur le territoire Palois (dont la qualité et la quantité sont plutôt bonnes), l'absence d'impacts, aujourd'hui, ne doit pas conduire à l'inaction :

« *Y'a pas de vrai problème, mais justement, je dis, quand y'a pas de vrai problème il faut jouer l'anticipation !* » (E16)

3.2. Trois sous-types de discours

Ces caractéristiques générales permettent de mettre en lumière plusieurs éléments clés de la rationalité en valeur. Cependant, il existe au sein de cette représentation du monde trois sous-types de discours qui, s'ils s'appuient sur un même raisonnement, se distinguent sur plusieurs points, notamment sur la nature de l'obstacle auquel la lutte contre le changement climatique doit faire face. Chacun se dresse alors contre une cible différente : l'élu, le citoyen, l'homme. Cette cible est accusée, dans chacun des cas, de faire preuve d'un manque de volonté qui freine l'action contre le changement climatique.

3.2.1 L'élu, figure détentrice du réel pouvoir d'agir contre le changement climatique

Dans un premier cas, l'accusé revêt le costume de l'homme politique, plus spécifiquement de l'élu. Celui-ci est accusé de reléguer la question du changement climatique au second plan, et même ne pas du tout s'en préoccuper, à l'échelle locale comme à l'échelle nationale :

« *[...] clairement la réalité c'est qu'aujourd'hui en France et ici c'est pareil, y'a très peu d'élus, sensibles à toutes ces questions là [...] ils s'en fichent !* » (E14)

Même si certains prétendent s'en préoccuper, cela ne serait que par intérêt, notamment pour séduire un certain électorat, se forger une bonne image ou « *parce qu'ils ont envie de faire carrière* » (E14).

Si les raisons de cette absence de prise en compte du changement climatique de la part de l'élu sont multiples, le problème de l'ancrage quotidien de son action est souligné. Ainsi, celui-ci répond aux préoccupations quotidiennes de ses administrés qui sont autres que la question du changement climatique :

« Donc les élus ils vont être quoi...sur le sport, ils vont être sur la culture, le social, l'emploi, et puis même sur les routes...Sur des thèmes importants mais qui restent classiques quoi. »

(E14)

Si dans ce discours, l'élu est la cible principale de l'accusation, c'est parce que la lutte contre le changement climatique est envisagée dans un cadre politique. L'action contre le changement climatique est, de manière fondamentale, une action politique. Le monde perçu est alors celui de la cité, de la communauté politique au sens aristotélicien³² : elle n'a pas pour but l'avantage présent mais ce qui est utile à la vie toute entière. Cela n'est pas de l'ordre de l'intérêt mais du bonheur, de l'accomplissement, à l'image de la lutte contre le changement climatique. La cible de l'élu n'est alors pas choisie par hasard et découle d'une manière spécifique d'envisager cette communauté politique, en particulier l'action politique qui s'y déploie. En effet, si l'élu est dénoncé comme principal responsable de l'inaction existante, c'est parce que son rôle est à la base considéré comme fondamental dans cette conception de la politique. L'élu détient un pouvoir qu'il ne doit pas exercer en tant que domination mais en tant qu'action véritable : dans le cas présent il s'agit de l'action contre le changement climatique. Sans nier l'horizontalité de l'action, le véritable pouvoir se trouve dans un premier temps entre les mains des dirigeants politiques, il est donc logique qu'ils aient la charge, sinon exclusive, du moins première d'une question telle que celle du changement climatique.

Il s'agit donc d'une conception verticale de la politique³³, avec un pouvoir s'exerçant du haut vers le bas. Cette conception illustre une haute idée de l'homme politique dont l'idéal s'incarne presque dans l'image de « l'homme providentiel ». Cependant, cette haute

³² Aristote distingue différentes « communautés », parmi lesquelles la communauté politique (ou cité), est la plus noble : « *La cité est une communauté de vie heureuse [...] dont la fin est une vie parfaite [...]* ». ARISTOTE, *Les Politiques*, Livre III, Chap.9, Paris, GF Flammarion, 2015, p.183.

³³ Les conceptions verticale et horizontale de la politique ont pu être développées grâce aux cours de Sophie PEYTAVIN (professeur de philosophie en CPGE Lettres au Lycée Ernest Renan de Saint-Brieuc) dans le cadre du programme du concours littéraire d'admission à l'ENS de Lyon de la session 2016 (La politique, le droit).

conception est déçue par la réalité des choses car il y a un décalage entre ce que devrait être l'élu et ce qu'il se révèle être réellement. Ainsi, dans le cadre du changement climatique, une personne de conviction doit occuper le sommet du pouvoir, être au niveau le plus haut, à l'échelle locale comme nationale :

« Si vous n'avez pas l'élu le plus haut placé qui est moteur sur cette question là, c'est compliqué quoi. [...] Faut être en haut au niveau d'une ville comme Pau, au niveau de la France, au niveau européen ! Pour pouvoir faire vraiment changer les choses [...] Le problème, pour vraiment changer les choses, il est au niveau politique, au niveau le plus haut. » (E14)

La lutte contre le changement climatique est donc un devoir d'ordre politique. Si le changement climatique concerne tout le monde, sa prise en compte relève dans un premier temps du devoir politique de l'élu, qui se doit d'agir au-delà des préoccupations quotidiennes des citoyens. En effet, si ceux-ci « *ont d'autres priorités* » (E14), cela ne leur est pas reproché :

« Y'a une minorité qui s'y intéresse ou qui sera amenée à être intéressée ou sensibilisée à cette question là, mais je jette pas la pierre hein ! Parce que les gens ils pensent...ils ont d'autres choses ! Ils ont d'autres choses en tête. » (E14)

C'est donc à l'élu de porter ce que le citoyen ne peut pas prendre en charge. Le réel obstacle n'est pas le citoyen car si l'action politique en faveur de la lutte contre le changement climatique est impulsée par l'élu, elle sera ensuite bien acceptée. S'il est concédé que « *dès que vous apportez du changement sur les habitudes les gens râlent un peu* » (E14), cela est considéré comme anecdotique. Les élus sont donc ceux « *qui montrent la voie à suivre* » (E17) en prenant les décisions qui s'imposent puis en formant leurs équipes qui à leur tour forment les citoyens. Il s'agit donc d'une action politique qui fait tâche d'huile, mais dont la source réside bien dans une volonté politique d'ordre vertical. Si elle est impulsée verticalement, il ne s'agit pas pour autant d'une action coercitive, d'un pouvoir de domination de l'élu. Plus qu'imposer arbitrairement, son rôle est de gouverner, au sens

premier du terme : étymologiquement, gouverner³⁴ réfère à celui qui dirige son navire. Il s'agit donc davantage de donner un cap, que de dominer. Le rôle de l'élu est ici le même : il doit orienter, mettre en place de grandes actions qui servent de cadre.

3.2.2 L'effort citoyen, clé de la lutte contre le changement climatique

Un deuxième type de discours véhiculé par la rationalité en valeur déplace son accusation au niveau du citoyen. Celui-ci est accusé de ne rien faire pour changer ses comportements qui contribuent à amplifier le changement climatique. Cette inaction de la part du citoyen est expliquée comme une tendance à penser que l'action politique en général ne s'exerce que de manière verticale, donc au niveau de l'élu, de l'État. Or, il ne faut pas « *tout attendre* » (E10) de l'action politique verticale, de l'État Providence, qui est même parfois qualifié « *d'État assistance* » :

« Et puis on est aussi dans une société d'État Providence où finalement les individus, les administrés, considèrent que l'État a réponse à tout. Mais moi je prône l'idée, que l'administré doit être acteur. [...] il vaut mieux que ce soit un acte...plutôt que l'État assistance, je préfère l'administré qui s'adapte ». (E10)

Tout comme le premier discours, celui-ci se déploie également dans un cadre politique, se représentant la société comme une communauté politique dont la fin est le bien commun. L'action contre le changement climatique est donc encore une fois une action fondamentalement politique. Si l'acteur clé n'est pas l'élu, cet acteur reste de l'ordre politique : il s'agit du « *citoyen* », de « *l'administré* » donc de personnages fondamentalement politiques. Il s'agit d'une conception horizontale de l'action politique. En effet, le rôle de l'élu n'a pas la même importance que celle que lui octroyait la première conception verticale : si son action n'est pas vaine, c'est du citoyen que doit venir la véritable action. Ce type de discours valorise alors les petites actions, menées à l'échelle individuelle car « *c'est la somme des efforts individuels qui feront la solution collective* » (E10). Si les grandes actions peuvent avoir leur importance, elles ne sont cependant pas suffisantes :

³⁴ SENELLART Michel, Régner et gouverner. Chapitre 1 : la notion de « gouvernement » in *Les arts de gouverner, Du « regimen » médiéval au concept de gouvernement*, p.19-44
LE LITTRÉ, définition du mot « gouverner » : <https://www.littre.org/definition/gouverner>

« Vous pourrez faire le Plan Climat le plus merveilleux que vous voulez, si au final, le citoyen ne prend pas acte, et ne prend pas action là-dedans, on n'y arrivera pas. » (E10)

La lutte contre le changement climatique relève encore une fois d'un devoir politique, mais qui doit cette fois s'incarner dans le citoyen. À une action impulsée par le haut se substitue donc une action impulsée par le bas. L'action de l'élu n'est pas pour autant ignorée. Au sujet du changement climatique, un manque de courage de sa part est souvent déploré, notamment à l'échelle nationale :

« C'est vrai qu'il faut que politiquement, on ait le courage de...nos élus nationaux, qu'ils aient le courage de faire ce qu'il faut. » (E10)

Or, ce courage manque car ce qui réfère au changement climatique n'est « pas le dada des élus » (E10). D'autre part, cette absence de prise en compte suffisante du changement climatique par les élus se justifie par le fait que cet enjeu n'est pas celui « qui les fera élire » contrairement à des thèmes comme « la sortie ou pas de l'euro, le chômage et la sécurité ». (E10). Toutefois cette prise en compte doit surtout se faire à l'échelle des citoyens. La lutte contre le changement climatique s'incarne donc essentiellement dans « l'effort citoyen », qui fait écho au modèle antique de l'action politique où le citoyen participait de manière active au fonctionnement de la cité.

3.2.3 Lutter contre le changement climatique, devoir moral de l'homme

Un troisième discours a pu émerger dans la manière de se représenter le changement climatique dans la perspective de la rationalité en valeur. Tout comme les deux premiers discours, un manque de volonté est dénoncé. Cependant, dans le cas présent, il ne s'agit pas du manque de volonté de l'élu ou du citoyen, mais de l'être humain, indépendamment de son rôle dans la communauté politique. Cette conception ne s'inscrit donc pas dans une perspective politique, contrairement aux deux premières, mais dans une perspective morale, puisque l'homme de manière générale est accusé, non pas l'homme en tant qu'homme politique (élu ou citoyen). L'accusation porte alors sur deux motifs. Premièrement, l'homme est responsable du changement climatique :

« Il s'agit de la bêtise humaine, qui impacte directement le climat ». (E11)

Cette bêtise humaine est souvent présentée comme étant le résultat d'une perpétuelle croyance en la toute puissance de l'homme sur la nature. Le changement climatique est alors considéré comme le résultat de ce que « *la main de l'homme a fait* » (E11). En voulant dominer à tout prix la nature, il en a finalement perdu le contrôle et cette perte de contrôle s'incarne dans le changement climatique, reflet de la croyance aveugle en la toute puissance de l'homme :

« [...] *on a peut-être au bout du compte ce qui nous ressemble. [...] Ce qui nous arrive, on l'a cherché, on l'a voulu hein ! Faut pas se voiler la face. Faut pas aller chercher des excuses.* » (E11)

Un paradoxe fondamental est donc ici souligné, celui de l'homme : il cherche perpétuellement à améliorer son existence mais en même temps, il s'emploie efficacement à la détruire. Dans un second temps, l'homme se doit d'assumer sa responsabilité dans les catastrophes qu'il a provoquées :

« *On n'a pas envie de voir, on n'a pas envie d'entendre* » (E11).

Une situation de déni s'installe alors face à une réalité qui n'arrange pas l'homme et qui implique des solutions contraires à ses intérêts immédiats. Même face à une catastrophe climatique, le choc qu'elle provoque n'est que très éphémère, laissant vite place à l'oubli : « [...] *on a une...une capacité à oublier quand ça nous arrange, c'est incroyable !* ». (E11)

Ce discours véhicule donc un certain pessimisme quant à la situation. Ainsi, « *les gros dégâts sont faits* » et toute action, même menée dès aujourd'hui, ne suffira pas à réparer ce que l'homme a causé. Pourtant, cette vision ne conduit pas à la résignation. En effet, l'homme œuvrant constamment pour sa survie, il agira, même si ce sera une action peut-être trop tardive. Agir dès à présent est cependant nécessaire de part l'urgence de la situation mais aussi parce que l'homme est responsable de cette situation : « *On est responsables de nos actes* » (E11). Moralement, il se doit d'agir. Lutter contre le changement climatique n'est donc pas ici un devoir politique mais moral. L'homme doit ainsi agir, peu importe le caractère contraignant ou non de cette action, en vue d'une existence future meilleure. Ce devoir moral s'incarne nécessairement dans l'action de « *bon sens* » (E11) menée à l'échelle

individuelle. Si les grandes actions ne sont pas vaines, elles sont cependant appréhendées avec méfiance :

« [...] je crois qu'il faut être prudent dans les galons que Pau a gagné en ce qui concerne, ce Plan Climat. C'est vrai qu'il y a des choses très positives qui ont été euh...qui ont été gagnées ; il n'empêche que [...] il faudrait pas que ce soit de la poudre aux yeux. C'est-à-dire que, y'a des actions, elles sont bien, elles sont belles, même s'il faut démarrer par ça, mais il faut pas se...gargariser outre mesure. » (E11)

Les véritables actions sont alors « *les petites choses* » (E11) menées individuellement mais aussi à l'échelle de la commune, comme l'illustrent les propos d'une personne interrogée :

« On a pris la décision d'éteindre tout notre réseau d'éclairage la nuit [...] » (E11)

Cependant, ce type d'action doit s'accompagner de pédagogie et ne doit pas être imposé de manière arbitraire. Il s'agit d'expliquer, constamment, le sens des actions mises en place. Cela est d'autant plus nécessaire pour les actions de lutte contre le changement climatique qui ne se sont pas comprises de prime abord. Il faut ainsi « [...] expliquer, dire, tout le temps, le pourquoi des choses et qu'est-ce qui fait qu'on fait les choix là plutôt que d'autres » (E11).

La lutte contre le changement climatique a donc un versant très pédagogique qu'il faut prendre en compte afin qu'elle puisse advenir.

Ces actions doivent s'accompagner plus largement d'un questionnement sur l'homme. En effet, comme il a été dit précédemment, la « *bêtise humaine* » est considérée comme responsable du changement climatique. Il faut donc mener une réflexion sur le fonctionnement de l'homme pour comprendre « *pourquoi on en est là [...]* » (E11). Aux solutions concrètes s'ajoutent alors celles d'ordre philosophique. Ce type de solutions est invoqué pour répondre à l'incompréhension qu'engendre l'action humaine, celle-ci s'illustrant dans « *un non sens phénoménal* » (E11). Ainsi, face à la cible d'accusation qu'est l'homme, celui-ci n'agissant pas conformément à ce qui est moral, il faut accepter de faire son propre état d'âme :

« Le jour où l'être humain aura compris qu'il fallait qu'on fasse notre propre état d'âme, qu'on revoit bien clairement tout ça, je pense que les choses bougeront. » (E11)

Ce discours sur le changement climatique s'inscrit donc dans une remise en cause de l'homme, de sa manière de fonctionner qui face à cet enjeu majeur, doit reconsidérer son action de manière plus humble.

L'analyse approfondie de la rationalité en valeur a donc permis de dégager plusieurs éléments clés concernant la manière dont se forgent les différentes représentations du changement climatique au sein de ce même monde. Dans un premier temps, il est important de souligner le caractère universel de cette logique d'action. En effet, alors que les deux premières rationalités étaient très dépendantes du contexte dans lequel elles se déployaient, la rationalité en valeur dépend seulement des premiers principes qu'elle fixe comme moteur de l'action. Ces principes sont alors valables partout et tout le temps. Peu importe le territoire sur lequel l'action se déploie ou même les facteurs extérieurs pouvant la contraindre, la lutte contre le changement climatique reste de l'ordre du devoir : seule l'idée de ce devoir guide l'action, même s'il peut se décliner en devoir politique (à l'échelle de l'élu ou du citoyen) ou en devoir moral. Dans le cas présent, agir contre le changement climatique ne relève donc pas d'un choix ou d'une capacité d'action : il s'agit d'une action nécessaire.

4. La rationalité réflexive : aborder le changement climatique comme phénomène complexe

La rationalité réflexive est le dernier type de rationalité induit des différents discours entendus. Il est important de noter que contrairement aux autres rationalités qu'il était possible d'affiner en établissant des sous-types de discours, il s'est révélé difficile dans le cas présent de procéder de la même manière. En effet, la rationalité réflexive ne véhicule pas de représentations arrêtées, conformément à sa vision complexe du monde.

Cette vision complexe du réel la conduit à vouloir comprendre l'ensemble des facteurs d'un problème avant d'agir. Alors que les trois premières formes de rationalités vont

souvent se concentrer sur la recherche immédiate de solutions, la rationalité réflexive s'intéresse d'abord à la recherche des causes. Il s'agit finalement d'une logique d'action qui tente de comprendre un problème avant d'essayer de le résoudre, en mettant en avant l'idée qu'il n'existe jamais une cause unique et simple, la réalité étant profondément complexe. Face à cette complexité, la réflexion est donc ce qui guide l'action.

Dans la perspective d'une vision complexe du réel, la lutte contre le changement climatique est donc appréhendée comme complexe elle aussi. Il faut cependant préciser qu'elle n'est pas vue comme contraignante : cette lutte est complexe, non pas compliquée. Cette distinction est importante car l'idée de complexité n'est pas vue de manière négative contrairement à l'adjectif « compliqué » qui serait plus péjoratif. Ainsi, la légitimité de la lutte contre le changement climatique n'est jamais remise en cause. La question de sa légitimité n'est d'ailleurs jamais même abordée, cette lutte œuvrant dans l'intérêt commun et répondant à une réalité qu'on ne peut ignorer. Dans la perspective de la rationalité réflexive, lutter contre le changement climatique commence par chercher à comprendre tous les facteurs problématiques dans la prise en compte de ce phénomène.

À l'image des autres rationalités, la perception du changement climatique est le premier facteur problématique dans la prise en compte du changement climatique. En effet, celui-ci est encore une fois jugé comme faiblement perçu :

« [...] c'est quelque chose de très peu palpable » (E9)

Cependant, cette faible perception ne conduit pas à une minimisation du phénomène : *« Donc sans ça y'a une conscientisation, je pense que je suis conscient de ce qui se trame, conscient aussi des difficultés qu'on a à être précis dans nos prévisions [...] conscient que les facteurs restent multiples, conscient que notre manière de faire société a sa part de responsabilité. » (E9)*

La rationalité réflexive est donc celle qui conduit le plus à une distanciation de la perception. En effet, un recul s'opère sur ce qui est perçu : si le changement climatique à Pau est peu palpable actuellement, les preuves sont suffisantes pour saisir l'importance de l'enjeu. Si la perception est faible ou absente, une « conscientisation » du phénomène existe là où les

autres rationalités étaient soumises, parfois fortement, à une perception erronée du changement climatique. Dans le cas présent, il s'agit d'interpréter ce que les sens fournissent comme informations par rapport au changement climatique, tout en ayant conscience que ces sens sont trompeurs. Les données de l'expérience ne sont donc pas celles qui déterminent l'action : elles sont appréhendées avec une certaine distance car elles ne sont pas reconnues comme exactes.

Une fois le problème de la perception évoqué, le discours des personnes interrogées se distingue par un ton souvent mesuré. Le discours est davantage teinté d'une posture compréhensive que critique. Cela s'explique par l'absence de réelle cible d'accusation, contrairement aux discours issus de la rationalité en valeur. Si ceux-ci mettaient en cause l'élu, le citoyen ou l'homme, il est ici question d'interroger la manière dont les hommes font société. En effet, le changement climatique trouve ses causes dans cette manière de faire société. Ce ne sont donc pas les hommes eux-mêmes qui sont remis en cause, ni même une catégorie spécifique d'acteurs mais leur manière de s'organiser, basée davantage sur la somme des intérêts individuels que sur l'intérêt commun. Ainsi, ce type de rationalité pose davantage la question des comportements sociétaux, sans pour autant chercher à les condamner sans les comprendre.

Cette représentation du changement climatique est fortement influencée par le domaine professionnel dans lequel évoluent les personnes concernées. En effet, si leur discours traduit une vision complexe du problème climatique, c'est parce qu'elles sont issues de sphères professionnelles qui sont constamment confrontées à ce réel complexe. Il s'agit donc principalement d'acteurs dont l'action s'inscrit dans l'espace public (aménagement, mobilités...). La problématique du changement climatique est souvent déjà intégrée dans la manière de penser, car elle induit des questionnements similaires à ceux auxquels sont confrontées ces personnes quotidiennement. Ainsi, ces acteurs de l'espace public considèrent leur métier comme œuvrant pour la défense de l'intérêt général :

« [...] nous on est là pour essayer de défendre l'intérêt général. » (E5)

Cependant cet intérêt général vient se heurter à la somme des intérêts individuels des différents acteurs de l'espace public. Le changement climatique est alors appréhendé de

manière analogue : sa lutte œuvre dans la perspective de l'intérêt général et se heurte donc aux mêmes problématiques que celle de l'espace public. Plus encore, elle est considérée comme une problématique « de » l'espace public. En effet, lutter contre le changement climatique implique de changer nos comportements, nos pratiques. Dans le cas de l'urbanisme ou de l'aménagement par exemple, le même but est poursuivi :

« on induit d'autres usages, on induit un autre comportement [...] » (E9)

La thématique de la ville et celle du changement climatique, sont donc considérées comme profondément liées, toutes deux s'inscrivant dans l'émergence de nouveaux « *modes de faire* ». (E1, E9)

Le principal frein à l'évolution des pratiques relève donc de la « *la problématique sociale* » (E9). En effet, il n'est pas simple de changer des pratiques induites depuis longtemps dans la manière d'agir des individus. Cette « problématique sociale » ne peut pas être traitée de la même manière que les autres champs, économique ou technique par exemple :

« [...] au niveau social c'est beaucoup plus compliqué. Parce que c'est divers, parce que c'est plus complexe encore, c'est moins quantifiable, c'est moins calculable que les autres champs. » (E9)

Cet intérêt pour la problématique sociale explique la vision complexe inhérente à la rationalité réflexive. En effet, comme le souligne cette citation, le social est quelque chose de « divers » et de « complexe ». Or l'action qui se déploie dans l'espace public est directement confrontée à cette diversité, à cette complexité. De ce fait, l'action de lutte contre le changement climatique est directement confrontée à cette complexité du social.

Cette vision des choses se déploie alors au-delà des différentes temporalités d'action que sont le passé, le présent et le futur. Chaque échelle de temps est prise en compte, chacune ayant des incidences sur l'autre et chacune permettant de comprendre les causes d'un problème. Si le changement climatique est appréhendé de manière complexe, c'est parce qu'il implique de repenser des « *modes de faire* » qui conjuguent ces différentes temporalités. Dans l'espace public, l'action doit combiner avec le passé, c'est-à-dire avec ce qui a été fait, avec les comportements que cela a induit. Elle doit également prendre en

compte le présent, c'est-à-dire ces comportements hérités du passé ainsi que les demandes actuelles des usagers. Enfin, elle doit se projeter dans le futur, c'est-à-dire savoir ce qui sera bon pour l'intérêt général et donc les nouveaux comportements que cela implique. Il y a donc une réflexion menée à différentes échelles temporelles, ces différentes échelles n'étant pas considérées comme séparées mais profondément liées les unes avec les autres. Agir contre le changement climatique nécessite alors de prendre en compte toutes ces temporalités. Un exemple développé par une personne interrogée permet de voir de manière plus concrète ce qu'implique cette dialectique des temporalités. Il s'agit de l'exemple de l'aménagement de la Place de Verdun à Pau : celle-ci a connu dernièrement³⁵ un réaménagement visant notamment à réduire la place de la voiture. Cela n'a pas été nécessairement bien accueilli de la part des usagers qui n'ont vu dans ce projet qu'une contrainte pour l'utilisation de la voiture. L'évocation de cet exemple est alors intéressante car il permet de voir que l'évolution de cette place a constamment été influencée par les modes de vie des usagers :

« En 1950-1960, la Place de Verdun elle avait la configuration qu'on lui connaît aujourd'hui, c'est-à-dire la partie centrale, qui est un parking, c'était une place d'armes pour les militaires, donc ils faisaient des manœuvres. À cet endroit là, y'avait des manifestations, la foire aux bestiaux et tout, et les 4 rangs de platanes qu'étaient consacrés à la promenade. Donc les gens venaient se promener là, ils faisaient le tour, ils faisaient même le tour de la caserne pour repasser derrière les platanes [...] tout le monde se déplaçait là donc c'était parfait. »
(E1)

Ainsi, la Place de Verdun était à cette époque le reflet de la société d'alors. Les usagers ne disposant pas encore de la voiture, cette place avait une forte dimension piétonne.

Cependant, la place s'adapte à l'arrivée de la voiture dans les années 1960-1970, et devient alors un lieu de stationnement complet où même les zones occupées par des arbres sont investies par les voitures :

« [...] les gens, ils voulaient se garer là, et puis ils voulaient se garer là, et puis ils ont mis leur bagnole partout, et ils voulaient aller sous les arbres quand il faisait chaud, ou parce que

³⁵ Il s'agit de la réhabilitation de la Place de Verdun menée en 2016-2017 dans le cadre du projet « Pau 2030 ».

c'était plus proche de leur destination ; donc ils voulaient plus rester sur le milieu, ils voulaient aller sous les arbres. C'est comme ça que les arbres ont été investis. » (E1)

Le réaménagement de la place qui a été mené récemment s'est donc inscrit dans un contexte où la place de la voiture en ville est désormais remise en cause, notamment par l'impact qu'elle engendre sur le climat. Ce réaménagement n'est pas inédit car il redonne finalement à la place sa dimension piétonne passée. Cet exemple est donc intéressant car il s'inscrit parfaitement dans cette dialectique des temporalités passée, présente et future. La Place de Verdun est ainsi le reflet de l'évolution des pratiques de la société à travers le temps. Elle reflète également la complexité que représente le fait d'essayer d'induire de nouveaux comportements en vue d'agir contre le changement climatique.

Face à un problème profondément complexe comme celui du changement climatique, on ne peut alors répondre de manière simple. Lutter contre le changement climatique n'est pas une action unique, dans le sens où ce phénomène n'est pas le reflet d'un problème uniquement climatique. L'exemple de la place de Verdun l'a montré : décider de réduire la place de la voiture en ville implique bien plus qu'une simple réduction du nombre de voiture. Cela implique la transformation d'une pratique profondément ancrée dans la société. Cette vision s'oppose donc au cadrage du changement climatique comme problème climatique seulement. Ainsi, il ne faut « *surtout pas avoir une réponse unique* » (E9) face à la question du changement climatique. La véritable action relève donc du compromis entre les différents enjeux qui s'entrelacent dans cette problématique du changement climatique. Les solutions proposées sont alors une combinaison de plusieurs éléments. Parmi ces éléments, la volonté politique est importante car l'action découle tout d'abord de « *choix politiques* ». Cependant, si cette volonté politique est nécessaire, elle ne saurait être suffisante. La clé se trouve alors dans « *la connaissance de l'humain* » (E9), jugée insuffisante dans certaines disciplines, notamment en urbanisme en raison d'un modèle qui a laissé peu de place aux sciences humaines et sociales :

«[...] la pratique du métier, aujourd'hui, l'influence de certaines disciplines, pèse beaucoup dans la manière dont on a de le pratiquer, et la moindre influence d'autres, fait qu'on affronte pas ces niveaux là quoi. Pour le dire autrement, la place des sciences humaines et

sociales dans l'urbanisme, même si elle grandit, même si elle s'affirme, reste mineure par rapport aux métiers d'ingénierie, par rapport aux métiers d'architecture [...]. » (E9)

Face à un problème complexe, il faut également accepter l'idée qu'une solution parfaite n'existe pas. Il faut alors adopter une certaine humilité face à l'action :

« Faut savoir être à la mesure de ce qu'on sait faire. » (E9)

Ainsi, concernant le changement climatique, *« on peut pas répondre à tout, à 100% et au mieux » (E9)*. La lutte contre le changement climatique faisant partie *« des sujets longs à entreprendre et à faire rentrer dans les esprits » (E9)*, l'action doit se déployer en conséquence afin d'être la plus vertueuse possible. La complexité du problème climatique n'est donc pas appréhendée de manière négative : l'action à mener butera sans doute mais n'échouera pas forcément et cela ne doit pas conduire à la résignation.

CONCLUSION

Parler de changement climatique, ce n'est pas seulement parler de climat. En effet, s'il s'agit d'un phénomène scientifique au départ, il s'imbrique également avec d'autres champs (social, politique, économique) qui ne doivent pas être négligés. La réalisation de cette enquête a d'ailleurs permis de mettre en avant cette idée. Des acteurs issus de domaines d'activité différents ont pu s'exprimer sur la question du changement climatique.

En menant une enquête sur les représentations du changement climatique, il a donc été possible de voir que ces représentations étaient profondément complexes. D'une part, cette complexité s'observe dans le fait que les représentations peuvent se construire à partir de multiples éléments. La perception par exemple, peut avoir une grande influence sur les représentations. De même, il peut s'agir de facteurs tels que la sensibilité à la question du changement climatique ou encore de l'existence d'autres représentations. En effet, les représentations du changement climatiques sont multiples. Cette idée réside également dans le fait qu'une même représentation peut enfermer d'autres sous-types de représentations. Mener une analyse des représentations ne peut donc conduire à une saisie exhaustive de toutes les visions du monde qui coexistent. Cependant, elle a l'intérêt de dégager une certaine logique générale, ou au moins des éléments porteurs de sens au sujet du changement climatique.

Cette enquête sur les représentations du changement climatique a également permis de voir la forte relation qui existe entre représentation et action. En effet, se représenter le changement climatique d'une certaine manière conditionne la manière d'agir. Sans pour autant que l'action soit prisonnière des représentations, elle en subit fortement l'influence. Cependant, cette influence peut être réciproque : la manière dont l'action se déploie, sa logique, peut conduire à se représenter le changement climatique conformément à sa manière d'agir. Un processus réciproque existe donc, qui renforce aussi l'idée que les représentations ne sont jamais arrêtées. Ainsi, si la lutte contre le changement climatique se confronte à certaines représentations à l'encontre de cette action, celles-ci ne sont pas condamnées à être figées ; elles peuvent évoluer.

BIBLIOGRAPHIE

ARISTOTE, *Les Politiques*, Livre III, Chap.9, Paris, GF Flammarion, 2015, 592p.

BERARD Yann, COMPAGNON Daniel « Politiques du changement climatique : des controverses scientifiques à l'action publique », *Critique internationale* 2014/1 (N°62), p. 9-19.

BONNEMAINS Anouk, Perceptions et représentations du changement climatique auprès des populations dans leur cadre de vie. [Rapport de recherche] LabEx ITEM. 2016.

BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *De la justification*, Gallimard, 1991, 496p.

BOURDIEU Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points, 2014, 423 p.

CHANUT, Véronique, et al. « Les limites de la rationalité limitée ? Un essai de réflexion en sciences de gestion », *Management & Avenir*, vol. 48, no. 8, 2011, pp. 97-117

DAHAN Amy, AYKUT Stefan, *Gouverner le climat : 20 ans de négociations climatiques*, Presses de Science Po, 2015, 752 p.

DAHAN Amy, GUILLEMOT Hélène, « Les relations entre science et politique dans le régime climatique : à la recherche d'un nouveau modèle d'expertise ? », *Natures Sciences Sociétés* 2015/Supp. 3 (Supplément), p. 6-18.

DEMAZIÈRE Didier, DUBAR Claude. *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Les Presses de l'université de Laval, 350 p

GUMUCHIAN Hervé, *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Antropos, 1991

JOUZEL Jean, MASSON-DELMOTTE Valérie, « Le changement climatique et ses impacts : l'état des connaissances scientifiques », *Crime climatique Stop ! L'appel de la société civile*, Paris, Seuil, 2015, p.53-71

JUAN Salvador. « Les acteurs locaux face au changement climatique. Le cas du littoral normand », *Etudes rurales*, vol. 188, no. 2, 2011, pp. 189-203.

KOPP Martin, « Climat : de la science à la politique », *Revue Projet* 2014/5 (N° 342), p. 80-87.

MARC Mihaela, *Le dérèglement climatique : analyse de ses représentations et pratiques dans les stations de sports d'hiver des Pyrénées Orientales.. Géographie. Université de Grenoble, 2011.*

MAZUIR, Françoise. « Le processus de rationalisation chez Max Weber », *Sociétés*, vol. n° 86, no. 4, 2004, pp. 119-124.

MÉROT Philippe, DUBREUIL Vincent, DELAHAYE Daniel, DESNOS Philippe. *Changement climatique dans l'Ouest. Evaluation, impacts, perceptions. Presses universitaires Rennes, 2013, 400 p.*

MICHEL-GUILLOU, Élisabeth. « La représentation sociale du changement climatique : enquête dans le sens commun, auprès de gestionnaires de l'eau », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. numéro 104, no. 4, 2014, pp. 647-669

POTTIER Antonin. *L'économie dans l'impasse climatique : développement matériel, théorie immatérielle et utopie auto-stabilisatrice. Economies et finances. EHESS, 2014. Français*

SENELART Michel, *Les arts de gouverner. Du « regimen » médiéval au concept de gouvernement*, Seuil, 1995, 311p

SITOGRAPHIE

- Actu-environnement : https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/plan-climat-air-energie.php4
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385&categorieLien=id> [consulté le 04/04]
- Ademe : <http://www.territoires-energie-positive.fr/actus/pcaet-l-ademe-publie-un-guide-complet-et-actualise> [consulté le 04/04]
- CNRTL : <http://www.cnrtl.fr/definition/repr%C3%A9sentation> [consulté le 23/03]
- Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-representation> [consulté le 27/03]
- GIS Climat-Environnement-Société : <http://www.gisclimat.fr/synth%C3%A8se-la-question-climatique-savoirs-repr%C3%A9sentations-discours.html> [consulté le 13/06]
- Intergovernmental Panel On Climate Change :
http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml [consulté plusieurs fois entre le 22 mai 2017 et le 30 mai 2017]
- Littré : <https://www.littre.org/definition/gouverner> [consulté le 15/07]
- Pau.fr : <http://www.pau.fr/evenement/9069/7-retour-sur-les-2emes-rencontres-plan-action-climat.htm> [consulté le 29/04]

VIDEOS

GOETZ Julien, « 2° avant la fin du monde » #DATAGUEULE, 2015

ANNEXES

1. Grille d'entretien

Les représentations du changement climatique au sein de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

GRILLE D'ENTRETIEN

Thématiques	Questions principales	Relances
-1- Le changement climatique	<u>De manière générale :</u> - Que voyez-vous, que sentez-vous, du changement climatique ? - Que savez-vous des effets du changement climatique ? - Que savez-vous des causes du changement climatique ? - Comment évalueriez-vous la prise de conscience autour de ce phéno mène ? <u>À Pau :</u> - Que pouvez-vous dire sur le changement climatique à Pau ?	- Est-elle réelle ? Insuffisante ? ... - En connaissez-vous les impacts (à Pau) ? - Vous, personnellement, avez-vous l'impression de voir les effets du changement climatique au quotidien ?
-2- Le changement climatique dans votre fonction / métier	- En tant qu'élu / directeur de service..., qu'est-ce que le changement climatique implique dans votre fonction / travail ?	- Change-t-il votre manière de travailler ? - Quels impacts, conséquences (aujourd'hui et à l'avenir ?) - Si vous n'en percevez pas actuellement, pensez-vous qu'il puisse en exister à l'avenir ? Pensez-vous que le changement climatique doit être tout de même une préoccupation ?
	<u>À votre échelle :</u> - Dans votre fonction / métier, existe-t-il des actions mises en oeuvre en vue d'une prise en compte du changement climatique ? Lesquelles ?	- Ces actions sont-elles suffisantes selon vous ? D'autres sont-elles envisagées à l'avenir ? - Si non, pourquoi ? Qu'est-ce qui empêche la mise en oeuvre de ce type d'actions ? Quels enjeux prédominent ?

<p>-3- Les actions réalisées</p>	<p><u>À l'échelle de l'agglomération :</u> - Dans les politiques publiques de lutte contre le changement climatique, savez-vous quels outils sont mis en place ?</p> <p><u>À l'échelle nationale :</u> - Que savez vous des actions nationales ?</p>	<p>- Pensez-vous que ces outils sont suffisants ?</p> <p>- Cette prise en compte est-elle suffisante selon vous ?</p>
<p>-4- Les sphères d'influence</p>	<p>- La prise en compte des enjeux liés au changement climatique dans votre fonction / métier est-elle récente ?</p> <p>- Par quelle entrée a-t-elle émergé ?</p> <p>- Cette prise en compte découle-t-elle : d'obligations réglementaires (lois, politiques...) ? d'une sensibilité propre à ces enjeux ? de pressions extérieures (de la part de vos collaborateurs...) ? d'une demande qui émerge "du bas" (habitants) ?</p>	
<p>-5- Leviers d'actions, perspectives</p>	<p>- Quels obstacles pourraient vous empêcher d'aller (encore) plus loin dans la prise en compte du changement climatique ?</p> <p>- De quoi auriez-vous besoin pour prendre en compte les enjeux liés au changement climatique ?</p> <p>- S'adapter au changement climatique c'est donc problématique ?</p> <p>- De manière générale, pensez-vous être suffisamment informé sur le changement climatique ? (causes, impacts, moyens d'actions...)</p>	<p>- Quelles mesures faudrait-il prendre selon vous ?</p> <p>- Par qui cette adaptation doit-elle être portée ? (Quels acteurs ?)</p> <p>- Cette adaptation vous semble-t-elle possible ? Nécessaire ?...</p> <p>- Pensez-vous que les personnes autour de vous sont suffisamment informées (collaborateurs...) ?</p> <p>- Quelles sources d'informations (médias, science...) ?</p>

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	6
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
SOMMAIRE	8
INTRODUCTION	9
PARTIE 1 : CADRE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE DES REPRÉSENTATIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE....	20
1. Présentation de la commande : une enquête dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de l'agglomération paloise.....	20
1.1. Une enquête réalisée au sein de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.....	20
1.2. Une enquête s'inscrivant dans le processus d'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).....	20
2. Technique d'enquête au sujet des représentations du changement climatique.....	21
2.1. Les représentations du changement climatique, peu étudiées à l'échelle d'une collectivité.....	21
2.2. Technique d'enquête : du choix de l'échantillonnage à la mise en place d'entretiens semi-directifs.....	23
3. Une analyse inductive des discours.....	25
3.1. La démarche inductive, point de départ de l'analyse des discours.....	25
3.2. De l'analyse des discours à l'élaboration d'une typologie de logiques d'action.....	26
PARTIE 2 : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, DES LIEUX COMMUNS AUX PARADOXES QU'IL IMPLIQUE	29
1. Déconstruction de lieux communs sur le changement climatique.....	29
1.1. Le changement climatique comme domaine réservé ? Remise en cause d'un cadrage erroné.....	29
1.2. Lutter contre le changement climatique ne se réduit pas à un combat entre les "écologistes" et les "affreux pollueurs".....	30
1.3. Lutter contre le changement climatique : une question de générations ?.....	31
2. Le changement climatique : de la perception à la représentation, de la représentation à l'action.....	32
2.1. Une faible perception du changement climatique dans l'agglomération paloise.....	32
2.2. Une représentation du changement climatique erronée conduisant à l'inaction.....	33
3. Le changement climatique, au cœur de situations paradoxales.....	34
3.1. Un décalage entre le savoir et l'action.....	34
3.2. Des temporalités contradictoires.....	36
PARTIE 3 : QUATRE LOGIQUES D'ACTION PORTEUSES DE DIFFÉRENTES VISIONS DU MONDE	41
1. La rationalité en finalité : une lutte conditionnelle contre le changement climatique.....	42
1.1. Définition théorique et caractéristiques générales.....	42
1.2. Une même logique d'action pour différentes représentations du changement climatique.....	45
1.2.1. La lutte contre le changement climatique est une opportunité.....	46
1.2.2. La lutte contre le changement climatique est à première vue une contrainte.....	48
1.2.3. La lutte contre le changement climatique est impossible.....	50
2. La rationalité circonstancielle : une lutte proportionnelle à l'urgence du changement climatique.....	54
2.1. Définition théorique et caractéristiques générales.....	55
2.2. Vers une analyse de détail : doubles conclusions possibles sur le changement climatique.....	59
2.2.1. Le sentiment de ne pas être concerné par le changement climatique.....	60
2.2.2. Une posture fataliste face au changement climatique.....	62
3. La rationalité en valeur : lutter contre le changement climatique est un devoir.....	64

3.1. Définition théorique et caractéristiques générales.....	64
3.2. Trois sous-types de discours.....	70
3.2.1. L' élu, figure détentrice du réel pouvoir d'agir contre le changement climatique.....	70
3.2.2. L'effort citoyen, clé de la lutte contre le changement climatique.....	73
3.2.3. Lutter contre le changement climatique, devoir moral de l'homme.....	74
4. La rationalité réflexive : aborder le changement climatique comme phénomène complexe.....	77
CONCLUSION.....	84
BIBLIOGRAPHIE.....	85
SITOGRAPHIE.....	87
ANNEXES.....	88
TABLE DES MATIÈRES.....	90
DÉCLARATION ANTI-PLAGIAT.....	92
ABSTRACT.....	93
KEYWORDS.....	93
RÉSUMÉ.....	94
MOTS-CLÉS.....	94

DÉCLARATION ANTI-PLAGIAT



Formulaire d'engagement anti-plagiat

Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, toute production littéraire ou graphique, ou à paraphraser un texte sans indiquer quel en est l'auteur.

Le plagiat enfreint les règles de la déontologie universitaire et il constitue une fraude dans les travaux donnant lieu à notation. Le plagiat constitue également une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, susceptible d'être assimilé à un délit de contrefaçon.

Lorsque l'auteur d'un travail universitaire éprouve le besoin de s'appuyer sur un autre texte, il doit le faire en respectant les règles suivantes :

- lorsqu'un extrait, même court, est cité exactement, il doit être placé entre guillemets (ou en retrait et en caractères légèrement plus petits si le texte fait plus de quelques lignes) et la référence (nom de l'auteur et source) doit être indiquée ; l'extrait cité doit être court ;
- lorsque le texte ou un passage du texte est paraphrasé ou résumé, la référence (nom de l'auteur et source) doit être donnée.

Ces obligations s'appliquent de la même manière en cas de textes originellement publiés sur internet et de traductions (originales ou non) ; elles concernent aussi les illustrations, tableaux et graphiques.

En cas de plagiat dans un devoir, dossier, mémoire ou thèse, l'étudiant pourra passer devant la section disciplinaire de l'université qui pourra prononcer :

- un avertissement ;
- un blâme ;
- l'exclusion de l'université pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'université ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

La procédure disciplinaire ne présage pas d'éventuelles poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon.

Je soussigné(e) Lénaïg Salliou

étudiant(e) en TH DAST à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

déclare avoir pris connaissance du formulaire d'engagement anti-plagiat et m'engage à indiquer toutes les références des textes sur lesquels je m'appuierai dans mes devoirs et travaux.

Fait à Pau le 27/08/17

Signature

ABSTRACT

Climate change is a complex issue which deals with multiple representations. These representations are specific framings which influence the ways to respond to climate change. The first idea is that climate change preoccupation in political negotiations is not accidental but led by the construction of a framing conveying a specific representation of this phenomenon. This study focuses on the representations of climate change on a local scale within a specific category of actors of a specific territory : the decision-makers of the "Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées". By an investigation based on semi-structured interviews, this study proposes a typology of rationalities founded on an inductive analysis of discourses. The purpose of this work is not to make a report of the representations of climate change but to analyze their complexity and to show the reciprocal influence between representations and action regarding climate change.

KEYWORDS

Climate change, representations, framing, discourses, action, rationality, decision-makers, public policies.

DES REPRÉSENTATIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AUX LOGIQUES D'ACTION QUI LES INFLUENCENT : ENQUÊTE AUPRÈS DES DÉCIDEURS DE L'AGGLOMÉRATION PALOISE

Lénaïg SALLIOU

Université de Pau et des Pays de l'Adour
Département de Géographie-Aménagement
Laboratoire Passages – UMR 5319 – CNRS/UPPA

RESUMÉ :

Le changement climatique est une problématique complexe faisant l'objet de multiples représentations. Ces représentations prennent la forme de cadrages spécifiques qui influencent les manières de répondre au changement climatique. Partant de l'idée que la prise en compte actuelle du changement climatique dans le champ politique n'est pas le fruit du hasard mais de la construction d'un cadrage véhiculant une représentation spécifique de ce phénomène, ce mémoire s'intéresse aux représentations du changement climatique à l'échelle locale au sein d'une catégorie spécifique d'acteurs d'un territoire donné : les décideurs de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Par une enquête menée sur la base d'entretiens semi-directifs, ce mémoire propose une typologie des logiques d'action basée sur une analyse inductive des discours. Ainsi, le but de ce travail n'est pas de faire un compte-rendu des représentations du changement climatique mais d'en analyser la complexité et de dégager différentes logiques d'action qui découlent de ces représentations et qui les influencent en retour.

MOTS-CLÉS :

Changement climatique, représentations, cadrage, discours, logiques d'action, rationalités, décideurs, politiques publiques, agglomération de Pau.